



Bilan annuel

Service de police de la Ville de Montréal 2003



Mission

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes, le Service de police de la Ville de Montréal s'engage à promouvoir la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes sur le territoire, en contribuant à réduire la criminalité, à augmenter la sécurité routière sur le territoire, à favoriser le sentiment de sécurité et à développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes québécoise et canadienne.

Budget 2003

Le budget 2003 s'élevait à 405 253 000 \$, soit une augmentation de 1 911 000 \$ par rapport au budget 2002 ou 0,47 %.

Valeurs organisationnelles du Service de police

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, les membres du Service de police sont guidés par les valeurs suivantes :

La recherche de l'excellence

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

L'importance du personnel

Le personnel du Service constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

Le respect des droits et libertés

Pour nous, le respect des droits et libertés des citoyens constitue le principe fondamental qui guide nos relations avec la communauté et avec notre personnel.

Le professionnalisme

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

Table des matières

Mission	
Budget 2003	
Valeurs organisationnelles du Service de police	
Mot du directeur	1
Les orientations stratégiques 2003	2
Effectif total	7
Évolution de la criminalité	9
Statistiques annuelles	10
Dossiers organisationnels	20
Planification stratégique et budgétaire	22
Division des affaires internes	25
Direction de la gendarmerie	27
Direction des enquêtes	30
Direction du support administratif	32
Conseil de direction au 31 décembre 2003	35

Mot du directeur

L'année 2003 aura été le théâtre des nombreux travaux administratifs en vue de la consolidation de la Police de quartier. Dès le début de l'année, les six groupes de travail chargés de proposer des modifications afin d'optimiser la Police de quartier ont déposé leurs recommandations.



Une vaste consultation s'est alors amorcée : citoyens et citoyennes, élus, employés et syndicats les représentant - tous ont eu la chance de s'exprimer. Exercice fructueux qui s'est terminé par l'entérinement du conseil municipal le 27 octobre.

Conçues afin de mieux répondre aux attentes de la population à la recherche d'une plus grande sécurité et d'une meilleure qualité de vie, les mesures de renforcement des postes de quartier visent à :

- assurer un effectif minimal suffisant ;
- renforcer la supervision ;
- renforcer le soutien en matière d'enquête ; et
- revoir la structure afin de rapprocher le niveau décisionnel de la réalité locale.

Alors que la Ville de Montréal déposait son nouveau modèle organisationnel, j'ai accepté de renouveler mon mandat à titre de directeur pour trois années additionnelles afin d'assurer la transition et de collaborer, avec tous mes collègues du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), à son déploiement.

L'année 2003 aura par ailleurs été une année charnière pour tous les services de la Ville de Montréal, alors que l'ensemble des conventions collectives de ses employés venaient à échéance en décembre 2002. Soulignons que la convention collective des policiers et policières de la Ville de Montréal, d'une durée de cinq ans, a été la première signée par la nouvelle administration.

En 2003, on peut parler de stabilité de la criminalité dans son ensemble. Quarante-deux homicides ont été commis par rapport à 47 l'année dernière. Les infractions au *Code criminel* ont diminué de 0,2 % ; les crimes contre la personne, de 1,8 % ; les voies de fait, de 4,6 %. Toutefois, les vols qualifiés et extorsions ont augmenté de 5 %. Quant aux agressions sexuelles, elles ont très légèrement augmenté, passant de 1 544 à 1 548 cette année. Enfin, le nombre des cambriolages a baissé de 7,5 % et les vols de véhicules-moteur, de 6 %.

L'année a aussi été marquée par la tenue des mini-ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce en juillet. Grâce aux interventions du SPVM et à celles de nos partenaires de la Sûreté du Québec (SQ) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les manifestations se sont déroulées dans le respect et l'ordre, et les manifestants ont ainsi pu s'exprimer en toute quiétude.

Après plusieurs mois de collaboration et de travail acharné, le SPVM, la Sûreté du Québec (SQ) et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), en collaboration avec le Réseau Enfants Retour Canada, l'Association des centres d'urgence du Québec, le ministère des Transports du Québec, la Société d'assurance automobile du Québec et les stations de radio et de télévision du Québec, ont concrétisé l'implanta-

tion du programme Alerte Amber du Québec (**Alerte Médiatique But Enfants Recherchés**). Ce programme privilégie la mise à contribution des yeux et des oreilles des résidents et résidentes comme méthode d'enquête, afin de retrouver de façon sûre et rapide un enfant victime d'enlèvement dont la sécurité ou la vie pourrait être menacée. Déclenchée une seule fois le 14 juillet, l'alerte a permis de retrouver, saine et sauve, une jeune adolescente.

Au nom des membres de la direction du Service, je tiens à reconnaître le dévouement et les contributions du personnel, grâce auquel nous avons pu bien remplir notre mission auprès de la population de la nouvelle Ville de Montréal.

Une année bien remplie, en somme. Le Service de police de la Ville de Montréal est fier de vous en présenter le bilan. Bonne lecture !

Le directeur,

Michel Sarrazin

Les orientations stratégiques 2003

C'est à la lecture de l'environnement externe et des tendances particulières définies par les unités que les orientations stratégiques prennent forme. Ces dernières s'appuient également sur les préoccupations énoncées lors du Sommet de Montréal, sur l'évaluation de la Police de quartier et sur les événements terroristes de septembre 2001. En tenant compte du contexte dans lequel il évolue, le SPVM a établi huit priorités pour l'année 2003 :

- le sentiment de sécurité ;
- la criminalité ;
- la sécurité routière et la circulation ;
- un environnement urbain sécuritaire, dont la visibilité des intervenants associés à la sécurité publique et civile est un élément ;
- la mise en œuvre des plans d'action qui découlent de l'évaluation de la Police de quartier ;
- l'éthique ;
- la sécurité informatique ; et
- la lutte au terrorisme.

Renforcer le sentiment de sécurité

Le diagnostic sur la Police de quartier, effectué cinq ans après sa mise en application, révèle que les incivilités demeurent au centre des préoccupations des citoyens. Source importante d'insécurité, elles compromettent leur qualité de vie. Un comité s'est penché sur le sujet afin de déceler des pistes de solutions et les mesures à prendre. Les membres ont déterminé 26 codes d'incivilités, qu'ils ont regroupés en deux catégories principales : les *marques* d'incivilités ou désordres physiques et les *actes* d'incivilités ou désordres sociaux. Le Conseil de direction a approuvé un énoncé directionnel en septembre, à la suite duquel un mode de fonctionnement a été élaboré et remis à l'ensemble des cadres policiers. Ces mesures aboutiront à la production, par les commandants des postes de quartier, de plans d'action locaux des incivilités pour l'année 2004.

Les incivilités

Parmi les projets visant les **graffitis**, un en particulier retient l'attention. Le projet NRK a été mis sur pied pour enrayer le vandalisme commis sur les installations du Service de transport de Montréal et du Canadien Pacifique par un groupe de graffiteurs. Douze rames de métro, 85 wagons et 15 autobus ont ainsi été vandalisés, portant atteinte au sentiment de sécurité des citoyens. Le projet corporatif a fait appel à plusieurs unités spécialisées du Service, qui ont eu recours à des moyens complexes d'enquête. Plusieurs perquisitions effectuées par la Section de la jeunesse et des gangs de rue Nord ont mené à la saisie d'une grande variété de matériel, de vidéocassettes et de photographies. Dix graffiteurs ont été arrêtés, 32 mises en accusation effectuées et 63 événements résolus.

Par ailleurs, citoyens, commerçants et résidents ont dénoncé la **prostitution** dans les rues et les parcs, plus particulièrement dans le centre-sud de Montréal. En regard de cette problématique, le SPVM a élaboré une stratégie d'intervention auprès des prostitué(e)s, clients ou trafiquants. La Section de la prévention et des relations communautaires et les policiers des postes de quartier (PDQ) concernés concentrent ainsi leurs efforts à redonner une meilleure qualité de vie aux citoyens et à leurs quartiers. Le projet *Cyclope*, qui vise la clientèle, prône une approche fondée sur le partenariat interne et externe et comporte plusieurs étapes afin de réduire les irritants qu'engendre la prostitution de rue dans les quartiers ciblés. Au cours de l'année, le SPVM a mené 182 opérations policières, une augmentation de 46 % par rapport à 2002. En tout, 667 prostituées et 176 clients ont été arrêtés, une augmentation de 69 % et de 21 % respectivement.

Une priorité est accordée à tous les dossiers qui concernent des enfants. À cet égard, un groupe de tra-

vail auquel participent des policiers de la Gendarmerie et des Enquêtes, une conseillère de la Section de la recherche et de la planification stratégique, des intervenants des centres jeunesse et des substituts du procureur de la Cour du Québec et de la Chambre de la jeunesse, a été formé pour réaliser un état de situation en matière de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC). Le Module de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants (MAS) Ouest se charge de ces enquêtes sur l'ensemble du territoire de Montréal. Ce groupe d'enquêteurs a ouvert 281 dossiers, dont 191 ont été résolus et en raison desquels 65 individus ont été arrêtés.

Le MAS Ouest, dans le cadre du projet *Oppression*, a procédé à l'arrestation d'un agent de surveillance de la Société de transport de Montréal qui, pendant son quart de travail, recrutait des jeunes filles dans le but de les faire danser dans des cabarets de danseuses nues. Des accusations de proxénétisme, de pornographie juvénile et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic ont été portées envers cet agent ainsi que son complice, également appréhendé.

Les introductions par effraction

Les intervenants dans le dossier *Brocanteurs* ont élaboré une nouvelle structure afin de coordonner les activités des sections des enquêtes et de la gendarmerie des quatre centres opérationnels et d'améliorer l'efficacité. Chaque centre opérationnel fonctionne maintenant à partir d'une même banque de données. Au cours de 2003, les enquêteurs et policiers ont effectué plusieurs opérations



visant l'arrestation des responsables d'introductions par effraction. Les policiers et enquêteurs du Centre opérationnel Sud, par exemple, ont effectué une centaine de visites, arrêté 48 individus et émis 57 contraventions pour infraction aux règlements municipaux. Certaines opérations ont ciblé plus particulièrement des commerçants identifiés comme receleurs. À la suite de ces activités, plusieurs d'entre eux ont amendé leurs pratiques et se plient maintenant aux exigences réglementaires liées à ce type de commerce.

Le Centre d'enquête Sud a mis sur pied un projet au mois d'août afin de contrer une forte recrudescence de cambriolages. Le groupe de suspects était composé d'individus d'origine sud-américaine. Plusieurs semaines d'analyse, d'observation et de surveillance physique ont permis d'établir un mode de fonctionnement. Résultat ? Treize arrestations, sept perquisitions, la saisie d'un véhicule, de plusieurs faux documents, de divers moyens de communication et de bijoux d'une valeur d'environ un million de dollars. L'enquête a permis le démantèlement de cette organisation, responsable d'une trentaine d'événements sur le territoire. Interpol est également intervenue, car la majorité des individus arrêtés étaient recherchés pour des crimes similaires commis dans plusieurs états américains.

Le PDQ 17 a poursuivi ses efforts pour contrer les introductions par effraction en maintenant le projet *Bronze/Argent/Or*, qui vise non seulement à réduire le nombre d'introductions par effraction, mais aussi à redonner aux citoyens de ce secteur un sentiment de sécurité.

Que ce soit des interventions en matière de graffitis ou d'intimidation chez les jeunes, ou encore des programmes de surveillance des parcs, de nombreux projets ont fait appel au partenariat et au réseautage dans les quatre secteurs (nord, est, sud et ouest). Mentionnons que les PDQ 25, 26, 29 et 30 ont mené à bien divers projets de rapprochement et de concertation visant l'amélioration des relations avec la communauté noire de leur secteur.

Combattre et prévenir la criminalité

Les secteurs

Dans le secteur Nord, les PDQ 27, 28, 29 et 30, l'unité Intervention Nord et l'unité MAS ont lancé le projet *Azimat* dans les stations de métro Henri-Bourassa et Saint-Michel. Le projet visait à contrer la **criminalité des gangs** de rue sur le plan de la vente de stupéfiants, de la prostitution juvénile, des incivilités et, en contrepartie, à rehausser le sentiment de sécurité des usagers du métro.

Dans le secteur Sud, le projet *Sabat* du PDQ 21 a permis de diminuer la vente de stupéfiants dans la rue. Les postes de quartier ont reçu l'appui de la Section des enquêtes et du Module de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants lors de l'exécution d'opérations liées au projet *Sold out* qui visait la surcapacité des endroits licenciés, et au projet *Soul* lancé pour régler la problématique du bar *Movida* situé sur le territoire du PDQ 18.

Dans le secteur Est, toutes les unités ont contribué à former un groupe d'intervention sectoriel (GIS). Ce dernier a obtenu d'excellents résultats, dont plusieurs arrestations significatives portant sur les vols dans les véhicules.

Dans le secteur Ouest, on a constaté une diminution importante de la criminalité, notamment en ce qui concerne les introductions par effraction dans les résidences et les commerces, les vols de véhicules et les vols qualifiés dans les commerces et sur la personne. Le GIS a travaillé en partenariat avec les patrouilleurs des PDQ, les ressources du Centre opérationnel Ouest et des partenaires externes.

Crimes économiques et de propriété

Les crimes économiques et de propriété causent beaucoup d'insécurité parmi les citoyens, notamment les personnes âgées. Plusieurs démarches, conjuguant répression et prévention, ont ainsi été entreprises afin de corriger la situation.

Sur le plan opérationnel, le projet *Réno* visait un réseau frauduleux de rénovateurs qui ciblait les personnes âgées. Actif depuis l'automne 2002, le groupe aurait récolté environ un demi-million de dollars. L'enquête a sollicité la participation en partenariat des enquêteurs de la Régie du bâtiment. Au total, huit arrestations ont été effectuées et 47 chefs d'accusations portés concernant des activités d'extorsion, de fraudes et d'introduction par effraction relativement à 27 dossiers.

Le projet *Finaud* visait un groupe de fraudeurs spécialisés dans le clonage de cartes de débit à même les guichets automatiques des institutions financières. Au total, 15 personnes ont été appréhendées alors que plus de 200 dossiers de fraude ont été présentés devant les tribunaux. Une collaboration avec les enquêteurs du Service de police régional de Peel, en Ontario, où une problématique semblable prévalait



depuis le printemps, a été mise de l'avant. Cette collaboration a permis à ce service de police de procéder à l'arrestation de sept individus liés au même réseau.

Sur le plan de la prévention, une campagne de sensibilisation portant sur le clonage des cartes de débit a été mise sur pied en partenariat avec les institutions financières. De plus, les tribunaux ont secondé les efforts du Service, imposant de sévères sentences d'emprisonnement aux récidivistes de ce type de crime.

La criminalité de violence

Une enquête par concentration a permis de mettre un terme aux vols qualifiés commis par un groupe de jeunes individus armés qui attaquaient leurs victimes pour obtenir leurs cartes de débit et leurs numéros d'identification personnels (NIP). Alors que l'un effectuait un retrait, les autres mettaient les victimes sous garde et les menaient de sévices physiques si les informations se révélaient fausses. La mise sur pied d'une opération policière regroupant plusieurs unités du Service a mené à l'arrestation de quatre individus en flagrant délit, au dépôt de plusieurs accusations et à la solution d'une vingtaine de dossiers d'enquête.

Un projet en résolution de problème est en cours avec la collaboration de plusieurs unités spécialisées du Service ainsi que les PDQ concernés et l'Association des commerçants de la rue Saint-Laurent,

victimes d'intimidation à l'aide d'engins explosifs ou de cocktails Molotov.

Les gangs de rue

Le territoire compte des gangs de rue qui établissent des liens fonctionnels avec les organisations criminelles plus structurées et dont les membres, dans certains cas, sont de plus en plus jeunes et intimidants. Cette problématique, ou à tout le moins la perception de la présence de gangs de rue, exerce un impact déterminant sur le sentiment de sécurité des citoyens. Diverses actions axées sur le partenariat, la prévention et la répression ont été entreprises afin de diminuer les divers irritants liés à ces gangs.

Sous le thème *Brisons le mur du silence*, les agents sociocommunautaires du PDQ 41 et la Section de l'intervention jeunesse et des gangs de rue du Centre opérationnel Est, en partenariat avec la Direction et divers intervenants de l'école Saint-Exupéry, ont présenté un programme de prévention aux étudiants du premier et du deuxième secondaire. L'objectif visait à renseigner ces jeunes et à les sensibiliser aux ressources dont ils disposaient pour faire face au taxage et à l'intimidation dans leur environnement scolaire. Aucun événement de taxage n'a été signalé à l'école Saint-Exupéry depuis la présentation.

Le projet *Sans Frontière* réunit des enquêteurs provenant de plusieurs services policiers

– le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec, la Sûreté municipale de Laval, la Sûreté municipale de Longueuil et la Gendarmerie royale du Canada. L'équipe multidisciplinaire a pour but de contrer les activités criminelles des gangs de rue. Depuis sa création, en septembre 2003, 75 arrestations ont eu lieu et 32 perquisitions ont permis la saisie d'importantes quantités de drogues et d'armes à feu.

Les motards criminels et le crime organisé

Cette année a été celle du projet *Apache*, qui visait les activités de revente de stupéfiants par une organisation sous la gouverne d'un membre du chapitre de Montréal des Hells Angels. D'une durée de plusieurs mois, l'enquête a mené à la perquisition de 10 résidences, de 2 commerces et du *bunker* des Hells Angels à Sorel. Au total, 19 personnes ont été arrêtées et ont fait l'objet de 118 chefs d'accusations, pour gangstérisme, stupéfiants et certaines infractions relatives aux armes à feu, entre autres.

Au cours du projet *Amigos*, les enquêteurs ont poursuivi leur travail auprès des tribunaux pour préparation de la preuve. Des 62 accusés à l'origine, 7 seulement comparaitront en cour en 2004.

Le Module des produits de la criminalité a appuyé plusieurs unités d'enquêtes, dont le Module de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants, les centres opérationnels et le Module de l'anti-gang de la Division du crime organisé.



Dans le cadre du projet *Arbitre*, les policiers ont démantelé une organisation criminelle de prêts usuraires. Trente et une perquisitions ont mené à la saisie d'armes à feu, de drogues, de listes de clients, d'équipement informatique et d'argent comptant. Au total, 16 personnes ont été traduites devant les tribunaux. L'enquête a également permis de découvrir que l'organisation possède des ramifications au sein du Casino de Montréal.

En matière d'alcool, le projet *Muscat* a permis la saisie de plus de 23 500 contenants de boissons alcooliques qui ne provenaient pas de la SAQ. L'individu ne possédait aucun permis d'alcool et importait illégalement ces boissons de l'Ontario et des États-Unis pour ensuite les revendre au Québec. La valeur des produits saisis s'élève à plus de 300 000 \$. Selon l'enquête, l'individu aurait eu un chiffre d'affaires de plus d'un million de dollars par année.

En matière de tabac, l'opération *Mosaïque* visait le démantèlement d'une organisation criminelle du Québec qui transformait clandestinement le tabac à l'état brut. La collaboration des divers partenaires du projet *ACCES*, dont la GRC Montréal et la Sûreté du Québec, ainsi que la participation de la GRC Nouveau-Brunswick ont mené à l'arrestation de sept individus et à la saisie de quelque 5 000 kilos de tabac en vrac, 1 534 kilos de tabac en sachet, plusieurs pièces d'équi-

pement utilisées lors de la transformation de tabac ainsi que 5 véhicules et 185 000 \$ en argent, d'une valeur totale de près de 1 500 000 \$.

Améliorer la sécurité routière et la circulation

Cette année, la Section de la sécurité routière et de la circulation (SSRC) a été plus active côté média. Le mois de mars a été consacré aux préparatifs en vue de l'entrée en vigueur du virage à droite sur feu rouge (VDFR) en avril, y compris la publication, à plus de 3 400 000 exemplaires, d'une brochure intitulée *Conduire au Québec*, qui a été distribuée à la grandeur de la province ainsi que dans une édition du journal *La Presse*. Une journée de sensibilisation au VDFR a eu lieu le 10 avril, au cours de laquelle la Section a remis quelque 25 000 dépliants aux usagers du réseau routier. Trois jours plus tard débutait un volet répressif intitulé *Opération chauffard*.

Dans le secteur Est, le projet *VIE-TEST*, qui regroupe les PDQ 22, 23, 47, 48 et 49, la SSRC, l'arrondissement et certains services de la Ville de Montréal, a ciblé la réduction du taux d'accident rue Notre-Dame. Fondé sur les trois *E* anglais – *Engineering* (ingénierie), *Education*, *Enforcement* (application de la loi) – il vise à réduire les accidents et à rendre l'utilisation de cette artère principale et achalandée plus sécuritaire grâce à l'analyse des causes et des endroits des accidents ainsi que des infrastructures.

Favoriser un environnement urbain sécuritaire

Dans la foulée du Sommet de Montréal, un document de réflexion qui englobe les aspects de prestation de services et de prévention d'une politique de paix et de sécurité publique a été préparé. Enrichi d'une consultation auprès de forums de partenaires (Conseil régional de développement de l'île de Montréal), des communautés d'intérêt et de la clientèle, le document a été déposé auprès de la Commission de la sécurité publique pour étude et consultation.

Le Service a participé au Groupe de travail sur la sécurité publique mis sur pied à la demande du directeur général de la Ville de Montréal pour faire le point sur : les rôles et les responsabilités de divers intervenants en sécurité publique ; la nature des services supplémentifs que la nouvelle ville devrait offrir ; le rôle des arrondissements en cette matière ; et le niveau de services faisant l'objet d'un financement de base ainsi que les coûts d'harmonisation.

Réaliser l'évaluation de la Police de quartier

Les recommandations et les constats issus de l'évaluation de l'ensemble de la Police de quartier ont permis de dégager six grands thèmes autour desquels les priorités du Service s'articuleront au cours des prochaines années :



- la réponse aux attentes de la population ;
- le rapprochement des services de Gendarmerie et d'Enquêtes ;
- le renforcement des postes de quartier ;
- la valorisation de l'individu et l'intégration de la culture ;
- l'optimisation des processus ; et
- la structure et la gouverne.

Le Conseil municipal a adopté le projet Optimisation de la Police de quartier présenté par le SPVM le 28 octobre. Le projet résulte d'une évaluation approfondie du modèle de Police de quartier amorcée cinq ans après son implantation, et d'un important processus de consultation mené auprès des citoyens et des élus au cours des deux dernières années. Le projet prévoit plusieurs changements dans le fonctionnement et la structure du SPVM en vue d'améliorer la prestation des services, de répondre aux attentes de la population et de corriger certaines lacunes observées dans l'organisation.

Le Service réaffirme sa conviction à l'égard du modèle de Police de quartier, qui s'inspire de l'approche communautaire et qui est appelé à demeurer, tout en étant conscient qu'il faut en améliorer certains aspects. Salulaire, la démarche d'amélioration se concrétisera en 2004.

L'éthique

La Direction a jeté les bases d'une approche éthique, misant sur l'élaboration d'une approche multidimensionnelle qui vise à intégrer l'éthique à la culture et aux pratiques policières. Le Service a entrepris la formation des cadres et des recrues ainsi que la définition et l'implantation de mécanismes de pénétration dans l'organisation.

Le profilage racial est une problématique sociale d'envergure, adressée essentiellement à l'organisation policière. Un comité en la matière a été mis sur pied avec comme mandat d'analyser l'ampleur de la pratique au sein du Service, d'en dégager une définition claire, de vérifier les pratiques organisationnelles d'autres services policiers, de déterminer le besoin d'une politique interne ainsi que les besoins de formation le cas échéant. L'engagement du gouvernement provincial s'est avéré nécessaire afin de coordonner la mise en place et l'élaboration de solutions à cette situation délicate.

La sécurité informatique

La consolidation et l'amélioration des différents systèmes informatiques en place ont été la préoccupation première de la Section de la sécurité et de l'intégration des données. La Section a ainsi mis en place de meilleurs liens physiques pour rehausser la sécurité lors d'échanges de données et d'informations et a ajouté de nouveaux accès hautement sécurisés sur plusieurs systèmes opérationnels.

La lutte au terrorisme

Dès le début de l'année, le Module de l'antiterrorisme a tenu un exercice de table portant sur l'explosion d'une bombe radiologique au centre-ville de Montréal. Le SPVM et le Comité aviseur antiterrorisme de Montréal (CAAM) ont convié plus d'une trentaine d'organisations policières et gouvernementales à y participer. Effectuée dans un esprit multidisciplinaire, la simulation a ciblé une menace qui n'avait encore jamais été explorée et dont plusieurs années de travail ont favorisé l'édification des règles d'intervention. De plus, le SPVM a tenu une session de formation d'une durée de deux jours afin de partager avec les organisations policières du Québec – SQ Gatineau, Laval, Longueuil, Québec et Sherbrooke – les plus récents travaux en matière de lutte au terrorisme et les méthodes de réponse adéquates que le Service a développées avec ses partenaires.

Cette année a également été marquée par la guerre en Irak, avec plusieurs retombées locales. Le SPVM, de concert avec ses partenaires, a élevé le niveau de réponse du plan québécois de lutte au terrorisme au niveau Alerte. À cette occasion, le SPVM a rehaussé la sécurité à certains endroits ciblés. L'événement a permis un échange d'information et a resserré nos liens avec nos différents partenaires.



Effectif total du SPVM au 31 décembre 2003

Effectif policier

Effectif policier autorisé	4 243 (a)
Effectif policier réel	4 097 (b)
Hommes	3046 (74,3 %)
Femmes	1051 (25,7 %)

Grade

Agent	2 892
Sergent	455
Sergent-détective	539
Lieutenant	27
Lieutenant-détective	59
Capitaine	0
Capitaine-détective	1
Commandant	99
Inspecteur	11
Inspecteur-chef	9
Assistant directeur	3
Directeur adjoint	1
Directeur	1

- a. Ce chiffre de 4243 policiers autorisés comprend l'effectif policier autorisé régulier de 4155 policiers permanents ainsi que les prêts de service, les retraites anticipées et les autres projets spéciaux qui se chiffrent à 88 postes.
- b. Ce chiffre de 4097 policiers exclut les 156 policiers temporaires en service au 31 décembre 2003.

Effectif civil*

Effectif civil total	1 279
Accréditation syndicale	
Cols blancs	605
Cols bleus	48
Brigadiers scolaires	522
Professionnels	34
Cadres	70

- * Par effectif, on entend le nombre de postes autorisés permanents et temporaires prévus au budget (incluant les activités autofinancées).

Embauche et départs**

Embauche des policiers réguliers

	H	F
Total permanents	31	17
Autochtones	1	0
Communautés culturelles	3	2
Majoritaires	24	15
Minorités visibles	3	0

Total temporaires

Total temporaires	120	99
Autochtones	2	0
Communautés culturelles	8	8
Majoritaires	89	86
Minorités visibles	21	5

Embauche des policiers auxiliaires

	H	F
Total	1	0
Autochtones	0	0
Communautés culturelles	0	0
Majoritaires	0	0
Minorités visibles	1	0

Départs

Retraites

Agent	51
Sergent	11
Sergent-détective	34
Lieutenant	3
Lieutenant-détective	5
Capitaine	1
Capitaine-détective	0
Commandant	4
Inspecteur	4
Inspecteur-chef	4
Assistant directeur	2
Directeur adjoint	1
Total	120

Démissions

Policier régulier	5
Policier temporaire	7
Policier auxiliaire	1
Total	13

Radiations

Invalidité	4
Congédiement	1
Total	5

Décès

En service	0
Non en service	2
Total	2

** Total de 140 départs, y compris 7 temporaires

Répartition des policiers par âge

	Nbre
20-29	923
30-39	1 718
40-49	1 180
50-59	273
60+	3
Total	4 097

Répartition des policiers par années de service

	Nbre
0-4	873
5-9	886
10-14	705
15-19	967
20-24	291
25-29	263
30-34	99
35+	13
Total	4 097

Effectif total autorisé et comblé par Direction

Direction	Autorisé	Comblé**	Vacant
Gendarmerie			
policiers	3 033	2 899 (15 surplus)	149
civils	869	857	13*
Enquêtes			
policiers	1 085	1 066 (4 surplus)	23
civils	108	108	0
Direction			
policiers	57	56	1
civils	63	63	0
DSA			
policiers	68	76 (11 surplus)	3
civils	239	239	0
Total			
policiers	4 243	4 097 (30 surplus)	176
civils	1 279	1 267	13
Total	5 522	3 364	189

*Inclut 13 postes vacants de brigadiers scolaires

** Comblé en permanence ou temporairement

Effectif policier autorisé et comblé par direction

Direction	Autorisé	Comblé	Vacant
Gendarmerie	3 033	2 899	149
Enquêtes	1 085	1 066	23
Direction	57	56	1
DSA	68	76	3
Total	4 243	*4 097	176

*Inclut 30 postes en surplus

Effectif civil autorisé et comblé par direction

Direction	Autorisé	Comblé**	Vacant
Gendarmerie	869	857	13*
Enquêtes	108	108	0
Direction	63	63	0
DSA	239	239	0
Total	1 279	1 267	13*

*Inclut 13 postes vacants de brigadiers scolaires

** Comblé en permanence ou temporairement



Évolution de la criminalité

Au total, 137 995 infractions au Code criminel ont été rapportées à Montréal en 2003, soit un peu moins (-0,2 %) qu'en 2002 alors que 138 298 infractions étaient rapportées.

Par contre, la tendance globale de la criminalité est à la baisse à Montréal : avec des diminutions de 13 % au cours des cinq dernières années et de 37 % depuis 1991.

Crimes de violence

Le nombre de crimes contre la personne a diminué de 1,8 %, passant de 27 578 en 2002 à 27 094 en 2003. Il s'agit d'une troisième baisse consécutive et le nombre de crimes de violence a diminué de 15 % au cours des trois dernières années.

Homicides

Les homicides ont diminué de 10,6 %, passant de 47 en 2002 à 42 en 2003. Le nombre d'homicides en 2003 se situe nettement sous la moyenne enregistrée depuis 1980 à Montréal, soit 66 homicides.

Tentatives de meurtre

Le nombre de tentatives de meurtre a augmenté de 14,2 %, passant de 113 en 2002 à 129 en 2003. Malgré cette hausse, le nombre de tentatives de meurtre en 2003 se situe sous la moyenne enregistrée à Montréal depuis 1980, soit 142 tentatives de meurtre.

Agressions sexuelles

1 548 agressions sexuelles ont été rapportées en 2003, un nombre presque identique à celui de l'année précédente (1 544 en 2002). Le nombre d'agressions sexuelles rapporté au cours des deux dernières années est le plus élevé depuis plus de 20 ans.

Vols qualifiés et extorsion

Le nombre de vols qualifiés et d'extorsion a augmenté de 5,0 %, passant de 4 260 en 2002 à 4 473 en 2003. Cependant, il s'agit de la première hausse depuis trois ans et il y a maintenant 46 % moins de vols qualifiés à Montréal qu'il y a 10 ans.

Voies de fait

Le nombre de voies de fait a diminué de 4,6 %, passant de 15 126 en 2002 à 14 425 en 2003. Il s'agit d'une troisième baisse consécutive et le nombre de voies de fait a diminué de 18 % au cours des trois dernières années.

Crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété ont diminué de 0,8 %, passant de 101 183 en 2002 à 100 336 en 2003. La tendance à la baisse des crimes contre la propriété s'est donc poursuivie : diminution de 19 % au cours des cinq dernières années et de 43 % depuis 1991.

Crimes d'incendie

Après avoir diminué de 18 % en 2002, le nombre de crimes d'incendie a peu évolué en 2003 (826 délits rapportés en 2003 et 822 en 2002). Soulignons que le nombre de crimes d'incendie a diminué de 22 % au cours des trois dernières années et qu'il est 47 % moins élevé qu'il y a 10 ans.

Cambriolages

Pour une sixième année consécutive, le nombre de cambriolages a diminué à Montréal. Les 19 865 cambriolages rapportés en 2003 représentent une baisse de 7,5 % par rapport à 2002. À titre comparatif, le nombre d'introductions par effraction était de 43 112 en 1991. C'est donc dire que les 19 865 introductions par effraction enregistrées en 2003 représentent une diminution de 54 % depuis 1991. Pour la première fois en plus de 30 ans, il y a eu moins de 20 000 cambriolages à Montréal.

Pour une cinquième année consécutive, ce sont les cambriolages dans les résidences qui ont connu la diminution la plus marquée, passant de 14 344 en 2002 à 13 227 en 2003, pour une diminution de 7,8 %. Ceci fait en sorte que le nombre de cambriolages dans les résidences a diminué de 44 % au cours des cinq dernières années.

Vols de véhicules-moteur

Les vols de véhicules-moteur ont,

eux aussi, enregistré une sixième baisse consécutive. En 2003, la diminution a été de 6 %, le nombre de vols de véhicules-moteur passant de 14 747 en 2002 à 13 926 en 2003. Le nombre de vols de véhicules-moteur a diminué de 36 % au cours des cinq dernières années à Montréal.

Vols simples

Le nombre de vols simples a augmenté de 4,9 %, passant de 43 719 en 2002 à 45 854 en 2003. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 8 % des vols commis dans les véhicules-moteur, qui sont passés de 19 433 en 2002 à 20 919 en 2003.

La tendance générale à la baisse des vols simples a ralenti au cours des dernières années. Cependant, le nombre de vols simples rapportés en 2003 était 38 % moins élevé qu'en 1991.

Méfais

Le nombre de méfaits a augmenté de 4,4 %, passant de 12 706 en 2002 à 13 264 en 2003. Cette hausse fait suite à deux diminutions consécutives (12 % en 2001 et 7 % en 2002). Cependant, le nombre de méfaits enregistrés en 2003 était presque deux fois moins élevé qu'en 1991, alors que 26 025 de ces délits avaient été enregistrés.

Fraudes

Les 6 071 fraudes rapportées en 2003 représentent une diminution de 17,3 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution fait suite à cinq années de hausses consécutives, période au cours de laquelle les fraudes avaient augmenté de 48 %.

La baisse du nombre de fraudes en 2003 est en grande partie attribuable à la diminution de 57 % des fraudes reliées aux cartes de guichet automatique (2 208 en 2002 et 954 en 2003). Or, cette diminution est attribuable d'une part à un plus grand nombre d'arrestations et d'autre part à la correction d'un certain dédoublement qui existait auparavant en matière de rédaction de rapports.



Évolution de la criminalité par mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Crimes contre la personne					
Homicides	0	5	1	2	4
Autres infractions entraînant la mort	1	0	1	0	0
Tentatives de meurtre	15	14	11	6	4
Voies de fait	1 056	1 056	1 194	1 170	1 420
Agressions sexuelles	106	88	110	141	132
Vols qualifiés	373	369	434	356	339
Autres infractions contre la personne	470	472	605	556	570
Total	2 023	2 004	2 356	2 233	2 469
Crimes contre la propriété					
Crimes d'incendie	56	47	52	71	91
Introductions par effraction	1 587	1 557	1 532	1 546	1 494
Vols de véhicules-moteur	1 131	946	1 194	1 050	1 099
Vols simples	3 311	3 012	3 708	3 670	4 289
Possession de biens volés	32	35	32	58	39
Fraudes	640	536	558	506	442
Méfaits	743	826	1 025	1 334	1 348
Total	7 500	6 959	8 101	8 235	8 802
Autres infractions au Code criminel					
Prostitution	43	93	101	122	122
Infractions relatives aux armes à feu	11	24	18	29	27
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	451	408	511	527	622
Autres C.C.	258	256	255	215	223
Total	763	781	885	893	994
Délits et infractions au Code criminel — total	10 286	9 744	11 342	11 361	12 265
Loi sur les aliments et drogues	213	203	244	221	276
Infractions aux lois fédérales	0	2	1	4	3
Infractions aux lois provinciales	11	4	14	15	10
Règlements municipaux	21	14	28	16	33
Autres lois et règlements - total	245	223	287	256	322
Grand total	10 531	9 967	11 629	11 617	12 587

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
3	10	3	5	3	6	0	42
0	0	0	0	0	0	1	3
15	13	11	10	11	15	4	129
1 397	1 272	1 281	1 244	1 128	1 157	1 050	14 425
174	148	142	126	151	118	108	1 548
354	380	331	333	369	403	430	4 473
540	592	584	520	592	529	444	6 474
2 483	2 415	2 352	2 240	2 254	2 228	2 037	27 094
96	79	76	57	80	89	32	826
1 650	1 875	1 749	1 710	1 853	1 661	1 651	19 865
1 236	1 182	1 213	1 261	1 301	1 229	1 084	13 926
4 446	4 602	4 185	4 165	3 839	3 596	3 031	45 854
43	51	58	59	39	49	35	530
488	500	448	533	512	476	432	6 071
1 313	1 194	1 138	1 129	1 201	1 194	819	13 264
9 272	9 483	8 867	8 914	8 825	8 294	7 084	100 336
80	131	97	39	69	72	23	992
31	27	28	18	23	16	24	276
628	607	644	601	607	578	456	6 640
226	222	190	233	201	199	179	2 657
965	987	959	891	900	865	682	10 565
12 720	12 885	12 178	12 045	11 979	11 387	9 803	137 995
246	226	251	223	270	216	184	2 775
0	2	0	2	1	2	1	18
4	3	9	9	8	5	6	98
33	24	48	21	22	23	8	291
285	255	308	255	301	246	199	3 182
13 005	13 140	12 486	12 300	12 280	11 633	10 002	141 177

La criminalité

	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2003 / 2002
Crimes contre la personne						
Homicides	52	49	66	47	42	-10,6%
infractions entraînant la mort	3	5	5	1	3	200,0%
Tentatives de meurtre	121	147	102	113	129	14,2%
Voies de fait	14 189	17 535	15 849	15 126	14 425	-4,6%
Agressions sexuelles	1 370	1 500	1 480	1 544	1 548	0,3%
Vols qualifiés	5 209	4 648	4 455	4 260	4 473	5,0%
Autres infractions contre la personne	6 886	7 764	6 832	6 487	6 474	-0,2%
Total	27 830	31 648	28 789	27 578	27 094	-1,8%
Crimes contre la propriété						
Crimes d'incendie	812	1 053	1 007	822	826	0,5%
Introductions par effraction	28 582	26 988	22 850	21 477	19 865	-7,5%
Vols de véhicules-moteur	18 241	17 653	16 659	14 747	13 926	-5,6%
Vols simples	45 858	47 007	44 405	43 719	45 854	4,9%
Possession de biens volés	546	588	502	371	530	42,9%
Fraudes	5 888	6 246	6 539	7 341	6 071	-17,3%
Méfaits	14 192	15 426	13 604	12 706	13 264	4,4%
Total	114 119	114 961	105 566	101 183	100 336	-0,8%
Autres infractions au Code criminel						
Prostitution	508	597	454	553	992	79,4%
Infractions relatives aux armes à feu	256	317	272	220	276	25,5%
Infractions contre l'administration de						
la loi et de la justice	4 834	5 784	5 858	5 903	6 640	12,5%
Autres C.C.	2 631	3 119	2 298	2 861	2 657	-7,1%
Total	8 229	9 817	8 882	9 537	10 565	10,8%
Délits et infractions au Code criminel — total	150 178	156 426	143 237	138 298	137 995	-0,2%
Loi sur les aliments et drogues						
Loi sur les aliments et drogues	2 672	3 019	2 963	2 779	2 775	-0,1%
Infractions aux lois fédérales	10	33	7	15	18	20,0%
Infractions aux lois provinciales	585	565	184	119	98	-17,6%
Règlements municipaux	117	106	239	368	291	-20,9%
Grand total	153 562	160 149	146 630	141 579	141 177	-0,3%

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité par centre opérationnel

Centre opérationnel	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
Crimes contre la personne					
Homicides	7	19	5	11	42
Autres infractions entraînant la mort	0	2	1	0	3
Tentatives de meurtre	28	41	35	25	129
Voies de fait	3 242	4 025	3 822	3 336	14 425
Agressions sexuelles	292	433	421	402	1 548
Vols qualifiés	748	1 540	1 221	964	4 473
Autres infractions contre la personne	1 567	1 647	1 562	1 698	6 474
Total	5 884	7 707	7 067	6 436	27 094
Crimes contre la propriété					
Crimes d'incendie	221	227	175	203	826
Introductions par effraction	4 832	5 023	6 035	3 975	19 865
Vols de véhicules-moteur	2 890	3 102	3 661	4 273	13 926
Vols simples	6 922	17 507	11 569	7 856	45 854
Possession de biens volés	73	192	152	113	530
Fraudes	1 702	1 592	1 515	1 262	6 071
Méfais	3 385	3 676	3 313	2 890	13 264
Total	22 025	31 319	26 420	20 572	100 336
Autres infractions au Code criminel					
Prostitution	41	843	85	23	992
Infractions relatives aux armes à feu	55	104	70	47	276
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 058	2 574	1 771	1 237	6 640
Autres C.C.	672	596	740	649	2 657
Total	1 826	4 117	2 666	1 956	10 565
Délits et infractions au Code criminel — total	29 735	43 143	36 153	28 964	137 995
Loi sur les aliments et drogues					
Loi sur les aliments et drogues	638	1 116	594	427	2 776
Infractions aux lois fédérales	12	3	2	1	18
Infractions aux lois provinciales	10	5	42	41	98
Règlements municipaux	31	140	92	28	291
Grand total	30 426	44 407	36 883	29 461	141 177

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité par poste de quartier Centre opérationnel ouest

Poste de quartier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13	14	Total
Crimes contre la personne														
Homicides	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	2	1	1	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	1	0	3	1	1	0	2	1	2	5	6	3	3	28
Voies de fait	124	161	242	187	288	241	175	361	161	328	394	309	271	3 242
Agressions sexuelles	16	13	24	23	25	23	11	42	7	35	32	18	23	292
Vols qualifiés	38	21	49	54	81	47	44	74	29	79	117	74	41	748
Autres infractions contre la personne	96	96	103	114	166	140	91	149	103	147	132	111	119	1 567
Total	275	291	422	379	562	451	323	628	302	594	683	516	458	5 884
Crimes contre la propriété														
Crimes d'incendie	19	29	21	8	20	6	14	36	8	23	16	16	5	221
Introductions par effraction	296	267	283	244	584	573	466	554	224	492	368	307	174	4 832
Vols de véhicules-moteur	173	92	108	122	677	343	307	198	51	267	212	256	84	2 890
Vols simples	481	250	435	507	1 415	975	764	584	502	884	884	983	258	8 922
Possession de biens volés	7	0	1	2	8	10	3	12	4	8	9	9	0	73
Fraudes	80	72	101	122	167	187	156	114	89	148	169	220	77	1 702
Méfais	253	176	225	202	350	292	204	307	147	240	374	329	286	3 385
Total	1 309	886	1 174	1 207	3 221	2 386	1 914	1 805	1 025	2 062	2 032	2 120	884	22 025
Autres infractions au Code criminel														
Prostitution	0	1	5	0	1	23	1	2	0	1	4	2	1	41
Infractions relatives aux armes à feu	1	4	10	8	5	3	3	3	1	3	5	6	3	55
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice														
Autres C.C.	44	60	73	50	104	121	33	161	33	125	136	76	42	1 058
Total	85	97	139	119	202	230	71	202	69	183	214	143	72	1 826
Délits et infractions au Code criminel — total														
Total	1 669	1 274	1 735	1 705	3 985	3 067	2 308	2 635	1 396	2 839	2 929	2 779	1 414	29 735
Loi sur les aliments et drogues														
Loi sur les aliments et drogues	65	22	32	39	106	71	12	89	24	49	73	39	17	638
Infractions aux lois fédérales	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	12
Infractions aux lois provinciales	0	0	1	1	2	0	0	1	0	3	0	2	0	10
Règlements municipaux	0	3	0	2	0	7	1	1	1	7	9	0	0	31
Total du centre opérationnel ouest	1 734	1 299	1 768	1 747	4 105	3 145	2 321	2 726	1 421	2 898	3 011	2 820	1 431	30 426

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité par poste de quartier Centre opérationnel sud

Poste de quartier	12	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Total
Crimes contre la personne											
Homicides	1	0	0	1	6	1	2	2	3	3	19
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Tentatives de meurtre	0	1	0	0	9	4	12	9	3	3	41
Voies de fait	130	267	310	254	529	175	567	783	446	564	4 025
Agressions sexuelles	6	42	37	47	65	18	38	61	41	78	433
Vols qualifiés	70	76	44	79	158	63	262	340	247	201	1 540
Autres infractions contre la personne	79	133	129	115	237	92	167	295	208	192	1 647
Total	286	519	520	496	1 004	355	1 048	1 490	948	1 041	7 707
Crimes contre la propriété											
Crimes d'incendie	15	23	14	22	32	4	16	39	19	43	227
Introductions par effraction	305	321	256	414	527	398	740	677	533	852	5 023
Vols de véhicules-moteur	98	168	128	157	241	194	646	591	349	530	3 102
Vols simples	904	312	306	667	975	1 274	6 144	4 621	1 202	1 102	17 507
Possession de biens volés	4	6	8	9	14	5	74	30	23	19	192
Fraudes	140	62	83	116	108	95	444	284	130	130	1 592
Méfais	241	317	390	285	425	203	510	584	301	420	3 676
Total	1 707	1 209	1 185	1 670	2 322	2 173	8 574	6 826	2 557	3 096	31 319
Autres infractions au Code criminel											
Prostitution	1	2	0	3	13	1	7	85	466	265	843
Infractions relatives aux armes à feu	7	6	5	1	13	4	26	24	3	15	104
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	79	144	101	87	283	64	267	727	421	401	2 574
Autres C.C.	47	23	29	32	43	35	119	169	41	58	596
Total	134	175	135	123	352	104	419	1 005	931	739	4 117
Délits et infractions au Code criminel — total											
	2 127	1 903	1 840	2 289	3 678	2 632	10 041	9 321	4 436	4 876	43 143
Loi sur les aliments et drogues	24	65	19	25	72	30	233	480	50	118	1 116
Infractions aux lois fédérales	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	3
Infractions aux lois provinciales	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	5
Règlements municipaux	0	1	0	0	14	4	29	68	15	9	140
Total du centre opérationnel sud	2 152	1 969	1 859	2 315	3 765	2 666	10 304	9 873	4 501	5 003	44 407

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité par poste de quartier Centre opérationnel nord

Poste de quartier	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	Total
Crimes contre la personne																
Homicides	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	1	0	1	5
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	0	5	2	1	2	1	1	5	4	6	2	1	0	1	4	35
Voies de fait	124	364	251	286	241	249	288	264	193	322	288	168	217	164	403	3 822
Agressions sexuelles	1	38	18	35	39	24	34	49	17	24	41	23	18	14	46	421
Vols qualifiés	32	91	58	109	66	54	96	55	81	94	96	64	69	64	192	1 221
Autres infractions contre la personne	51	118	96	125	124	92	127	118	79	132	129	75	85	77	134	1 562
Total	208	616	425	556	472	420	546	493	374	578	558	331	390	320	780	7 067
Crimes contre la propriété																
Crimes d'incendie	8	20	1	14	10	12	18	10	12	9	7	9	12	17	16	175
Introductions par effraction	396	472	392	562	322	182	250	286	299	296	521	276	493	450	838	6 035
Vols de véhicules-moteur	194	193	156	299	334	221	262	207	210	109	282	178	223	276	517	3 661
Vols simples	716	741	819	728	708	372	523	481	524	606	1 098	471	957	662	2 163	11 569
Possession de biens volés	3	7	5	19	16	16	11	9	7	4	9	12	3	8	23	152
Fraudes	144	122	150	118	91	67	102	76	78	71	116	56	140	63	121	1 515
Méfais	136	331	186	281	191	146	177	198	168	166	274	170	236	210	443	3 313
Total	1 597	1 886	1 709	2 021	1 672	1 016	1 343	1 267	1 298	1 261	2 307	1 172	2 064	1 686	4 121	26 420
Autres infractions au Code criminel																
Prostitution	0	0	1	7	4	3	52	0	1	0	5	8	2	0	2	85
Infractions relatives aux armes à feu	5	13	3	8	2	3	7	2	4	3	8	2	5	1	4	70
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	35	172	128	137	101	98	170	126	76	180	110	102	73	71	192	1 771
Autres C.C.	72	52	67	59	53	34	37	49	61	46	56	26	40	25	63	740
Total	112	237	199	211	160	138	266	177	142	229	179	138	120	97	261	2 666
Délits et infractions au Code criminel — total																
	1 917	2 739	2 333	2 788	2 304	1 574	2 155	1 937	1 814	2 068	3 044	1 641	2 574	2 103	5 162	36 153
Loi sur les aliments et drogues																
Loi sur les aliments et drogues	17	64	42	63	69	19	23	30	24	36	35	28	25	23	96	594
Infractions aux lois fédérales	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Infractions aux lois provinciales	1	2	5	3	2	5	3	3	0	0	2	0	2	3	11	42
Règlements municipaux	0	6	23	0	1	52	1	1	0	4	0	0	2	1	1	92
Total du centre opérationnel nord	1 935	2 811	2 404	2 854	2 376	1 651	2 182	1 971	1 838	2 108	3 081	1 669	2 603	2 130	5 270	36 883

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité par poste de quartier Centre opérationnel est

Poste de quartier	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	Total
Crimes contre la personne												
Homicides	2	1	0	1	1	1	2	0	2	1	0	11
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	5	2	3	6	1	1	1	0	3	2	1	25
Voies de fait	305	536	253	193	233	310	294	207	304	384	317	3 336
Agressions sexuelles	25	63	32	15	29	36	32	29	55	52	34	402
Vols qualifiés	66	92	79	70	86	132	56	71	115	138	59	964
Autres infractions contre la personne	143	206	153	84	118	156	168	118	152	208	192	1 698
Total	546	900	520	369	468	636	553	425	631	785	603	6 436
Crimes contre la propriété												
Crimes d'incendie	17	19	27	20	12	11	30	10	11	16	30	203
Introductions par effraction	327	383	371	263	431	368	257	351	435	323	466	3 975
Vols de véhicules-moteur	260	337	455	370	390	269	314	564	519	322	473	4 273
Vols simples	499	733	643	988	730	650	557	984	831	541	700	7 856
Possession de biens volés	7	20	8	3	9	12	21	7	5	9	12	113
Fraudes	84	137	135	147	87	84	116	150	132	101	89	1 262
Méfais	254	317	272	162	268	217	246	262	264	275	353	2 890
Total	1 448	1 946	1 911	1 953	1 927	1 611	1 541	2 328	2 197	1 587	2 123	20 572
Autres infractions au Code criminel												
Prostitution	3	2	4	1	4	6	1	1	0	1	0	23
Infractions relatives aux armes à feu	3	3	7	4	4	6	3	3	6	4	4	47
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	113	247	74	51	68	118	85	47	123	208	103	1 237
Autres C.C.	63	69	61	60	64	45	69	55	64	50	49	649
Total	182	321	146	116	140	175	158	106	193	263	156	1 956
Délits et infractions au Code criminel — total												
	2 176	3 167	2 577	2 438	2 535	2 422	2 252	2 859	3 021	2 635	2 882	28 964
Loi sur les aliments et drogues	32	48	23	48	25	47	36	18	31	78	41	427
Infractions aux lois fédérales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Infractions aux lois provinciales	0	0	13	11	1	0	5	2	0	1	8	41
Règlements municipaux	0	3	2	5	0	0	1	3	6	8	0	28
Total du centre opérationnel est	2 208	3 218	2 615	2 502	2 561	2 469	2 294	2 882	3 058	2 722	2 932	29 461

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Criminalité adulte et délinquance juvénile

	2002			2003		
	Adultes accusés	Juveniles accusés	Traité hors cour	Adultes accusés	Juveniles accusés	Traité hors cour
Crimes contre la personne						
Homicides	37	0	0	28	1	0
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	36	7	0	41	6	0
Voies de fait	6 323	500	497	6 627	514	498
Agressions sexuelles	106	19	23	135	25	8
Vols qualifiés	603	171	76	762	227	89
Autres infractions contre la personne	1 846	127	135	2 167	154	222
Crimes contre la propriété						
Crimes d'incendie	10	3	14	16	4	12
Introductions par effraction	602	79	83	694	111	94
Vols de véhicules-moteur	265	63	11	350	83	23
Vols simples	3 306	444	333	3 808	363	294
Possession de biens volés	128	28	1	245	49	11
Fraudes	278	14	11	364	20	21
Méfais	329	89	242	367	86	165
Autres infractions au Code criminel						
Prostitution	214	2	1	682	5	0
Infractions relatives aux armes à feu	68	8	4	125	16	2
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	2 587	208	6	3 171	266	10
Autres C.C.	158	7	53	392	26	78
Délits et infractions au Code criminel — total						
	16 896	1 769	1 490	19 974	1 956	1 527
Loi sur les aliments et drogues	1 246	219	20	1 350	162	15
Infractions aux lois fédérales	89	3	0	90	2	0
Infractions aux lois provinciales	254	3	0	152	0	0
Règlements municipaux	190	44	1	169	31	0
Grand total	18 675	2 038	1 511	21 735	2 151	1 542

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23)

Sécurité routière et règlements de la circulation

	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2002 / 2003
Conduite dangereuse	54	143	92	107	120	12.1
d'un véhicule automobile, causant la mort	2	2	0	0	0	0.0
d'un véhicule automobile, causant des lésions corporelles	5	6	7	5	6	20.0
d'un véhicule moteur	47	135	85	102	114	11.8
Délits de fuite	19 279	21 789	19 629	17 480	18 613	6.5
Code criminel	352	848	277	261	247	-5.4
Code de la sécurité	18 927	20 941	19 352	17 219	18 366	6.7
Capacité de conduire affaiblies	2 871	2 953	2 748	2 430	2 310	-4.9
conduire avec faculté affaiblies	2 837	2 909	2 704	2 380	2 258	-5.1
d'un véhicule automobile causant la mort	1	1	5	1	1	0.0
causant des lésions corporelles	33	43	39	49	51	4.1
Conduite véhicule routier pendant interdiction	105	99	101	148	148	0.0
Code criminel	105	99	101	148	148	0.0

Source : EVSB43ST.XLS (04-02-23) et Régistre d'événement : Liste EVRB19SP

Contravention pour l'année 2003

Centres opérationnels	Ouest	Sud	Nord	Est	Autres unités	Total
Contraventions infractions en mouvement	38 732	28 786	41 899	23 509	24 364	157 290
Contraventions infractions à l'arrêt	11 423	26 991	26 742	18 555	5 465	89 176

Dossiers organisationnels

Affaires corporatives

Le bureau des Affaires corporatives a poursuivi ses travaux relatifs au chantier d'optimisation des processus. Les recommandations du rapport final ont été présentées au Conseil de direction à une réunion extraordinaire tenue le 10 février. En plus d'un projet de politique de la qualité du SPVM, elles visaient l'établissement en trois volets d'une Régie de la qualité : optimisation des processus, contrôle de la qualité et bureau des plaintes.

Le bureau a également établi un calendrier de consultation des représentants des arrondissements et des instances de la Ville de Montréal - Commission de la sécurité publique et Comité exécutif - jusqu'au dépôt de l'ensemble des recommandations le 26 juin devant les membres de la Commission de la sécurité publique. Mentionnons également la présentation du Bilan annuel 2002 du SPVM lors de cette séance publique des membres de la Commission.

Lors de la période des moyens de pression du 17 mars au 1^{er} avril, le bureau a tenu un comité de suivi quotidien afin d'évaluer l'évolution de la situation et les mesures opérationnelles et administratives à prendre. Il a de même effectué une veille étroite des retombées de la guerre en Irak.

Le bureau a également assuré la planification et la réalisation de la Semaine de la police tenue du 11 au 17 mai, ainsi que la coordination de l'activité *Jeunes fonctionnaires d'un jour*.

En plus de préparer des séances de travail hebdomadaires et les séances publiques de la Commission de la sécurité publique, le bureau a favorisé l'avancement de dossiers de développement, notamment celui portant sur les produits de la criminalité, entériné par le comité exécutif. Le service utilisateur-payeur a fait l'objet d'une nouvelle stratégie et d'une démarche plus approfondie, tandis que celui relatif aux services supplétifs a nécessité bon nombre de démarches auprès de la Ville de Montréal.

Plusieurs délégations, de France et de Belgique notamment, ont visité le nouveau quartier général du SPVM. Chargé d'organiser les visites, le bureau a aussi élaboré des sessions d'information sur le concept et la réalisation de la Police de quartier.

Centre d'urgence 9-1-1

En début d'année, le Centre d'urgence 9-1-1 de Montréal a lancé un programme d'assurance-qualité afin d'uniformiser le traitement des appels. Avec, comme résultat, les normes de performance les plus élevées du Québec parmi les centres d'urgence 9-1-1. Pour traiter la grande quantité d'appels cellulaires involontaires, le Centre a fait l'essai d'une boîte vocale interactive qui permet aux préposés de libérer rapidement la ligne et de répondre à un autre appel d'urgence. À la fin de 2003, le Centre a intégré de nouvelles fonctions qui lui permettent d'obtenir le numéro de téléphone de l'appareil cellulaire.

Contrôle - activités

	2002	2003
Nbre d'appels	1 338 959	1 376 705
Temps moyen de traitement	47 sec	47 sec
% délai de réponse (0-6 sec)	95	96
% délai de réponse (6-12 sec)	1	1
% délai de réponse (+ 12 sec)	4	3



Bureau du taxi et du remorquage

La Division du remorquage du Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal a officiellement vu le jour en juin et vise l'application du Règlement sur le dépannage et le remorquage des véhicules. Au même moment entraient en vigueur d'importantes modifications au Règlement sur le transport par taxi, dont le rajeunissement du parc de taxis et des normes minimales sur l'empatement des véhicules. Le Bureau a aussi entamé des démarches exploratoires afin de lancer une campagne promotionnelle sur l'utilisation du transport adapté.

Division du taxi	2002	2003
Plaintes reçues		
de l'industrie	147	102
du public	200	269
Total des plaintes reçues	347	371
Transactions SAAQ	46 600	50 369
Renouvellement de permis de travail	4 639	4 788
Examens	972	908
Taux de réussite à l'examen	66,6 %	60,0 %
Acquisition de permis de taxi	344	287
Renouvellement de permis de taxi	4 857	4 759

Division du remorquage	2003
Permis d'exploitation	232
Permis de chauffeur	977
Plaintes	
fondées	8
non fondées	3

Missions extérieures

Bosnie-Herzégovine

Sous l'égide de l'Union européenne, qui a pris la relève des Nations Unies, la mission s'est poursuivie avec succès. Le Service y a désigné le lieutenant Michael Chartrand comme chef du contingent canadien pour une durée d'un an. Une relève est prévue pour l'année 2004.

Kosovo

Trois policiers du Service ont participé à cette mission qui s'est bien déroulée et sera peut-être reconduite en 2004.

Timor Leste

Cette mission du maintien de la paix a été couronnée de succès pour les trois policiers du Service et doit se terminer au printemps 2004.

Sierra Leone

À la demande de la Gendarmerie royale du Canada, le Service a accepté de fournir deux policiers pour une nouvelle mission de formation de neuf mois au Sierra Leone.

Jordanie

À la demande de la Gendarmerie royale du Canada également, le Service a approuvé l'envoi de policiers pour une nouvelle mission de formation au début de 2004.

Commercialisation

Une autre bonne année pour l'unité Commercialisation, qui a traité sensiblement le même nombre de dossiers que l'année précédente et a attiré plusieurs nouveaux clients. Parmi les principaux secteurs d'activités où l'expertise professionnelle du Service a été utilisée, soulignons les escortes de fardier, la sécurité sur les plateaux de tournage, les rassemblements *Rave*, la sécurité à l'Aéroport de Montréal et l'armurerie.

Au chapitre des formations spécialisées offertes aux différents services policiers et aux compagnies privées, on retrouve la formation motocycliste, la formation maître-chien, la formation en intervention physique et verbale, la sécurité routière (sièges de bébé) et la formation en enquête accident.

Planification stratégique et budgétaire

La Division de la planification stratégique et budgétaire maintient une veille stratégique sur les différents facteurs d'ordre sociodémographique, socio-économique, criminel et autre afin d'identifier et d'évaluer ceux qui pourraient influencer et façonner les préoccupations et les orientations du Service ainsi que sa prestation de services. La Division entreprend ou coordonne également des projets de recherche de développement, de recherche évaluative et de recherche descriptive qui facilitent l'orientation des programmes et des services ainsi que la prise de décision.

De plus, la Division exerce un rôle-conseil auprès de la Direction et du personnel du Service en matière d'approche, favorisant l'esprit de prévention et de résolution de problèmes.

Enfin, la Division est propriétaire du processus budgétaire du SPVM. À ce titre, elle assiste la Direction dans ses activités de gestion et de choix budgétaires et maintient une interface avec le Service des finances de la Ville de Montréal.

Optimisation de la Police de quartier

Très sollicités dans le cadre du projet d'optimisation de la Police de quartier, les membres de la Section de la planification stratégique et de la recherche ont participé à la formulation de recommandations sous les six grands chantiers d'optimisation. Ils ont également contribué à la mise en place de recommandations, notamment celles portant sur la visibilité policière, les incivilités, le partenariat et la communauté, le suivi des dossiers, et le renforcement des postes de quartier.

La Section du développement et de la consolidation a élaboré un mode de fonctionnement intitulé *Optimisation des processus* qui définit la démarche et les responsabilités des différents intervenants. Elle a égale-

ment produit des analyses descriptives et évaluatives sur la mission, la structure, les effectifs et les modes de fonctionnement des sections ou des unités. Enfin, elle a déposé un calendrier de révision des procédures et des modes de fonctionnement qui vise à refléter les changements apportés par l'optimisation et à y intégrer les nouvelles fonctions policières.

La Section de la planification et du suivi budgétaire a fait l'évaluation et le suivi des coûts associés à la mise en place des activités liées à l'optimisation notamment la répartition des effectifs policiers et civils.

Planification stratégique

Le travail des conseillers a permis de bonifier la contribution du Service au chapitre de la rétroaction sollicitée dans le cadre de l'élaboration du modèle organisationnel de la Ville à la suite du Chantier sur la réorganisation municipale. Le positionnement stratégique du Service sur les grandes questions municipales a été élaboré à l'occasion de consultations corporatives sur la réorganisation du cadre organisationnel de la Ville ainsi que sur la délimitation territoriale du centre-ville. Un mémoire concernant la sécurité publique a été déposé.

La formulation des orientations stratégiques 2004 ainsi que le développement du plan d'action corporatif 2004 ont nécessité une étroite collaboration avec les unités du Service. Les conseillers ont contribué à cerner les grands enjeux qui découlent de la lecture de l'environnement dans lequel œuvre le SPVM et qui est susceptible d'influencer son action.

La Division a proposé à la Direction une formulation du plan d'affaires 2004 qui inclut notamment un cadre de performance du SPVM en sa qualité de service corporatif municipal.

Principaux projets de recherche

La Division a accueilli plusieurs stagiaires canadiens et étrangers dans le cadre de son programme de soutien à des projets de recherche et de stages pédagogiques de niveau universitaire dont les objectifs permettent d'améliorer la prestation de service, de contribuer à l'efficacité ou à l'efficience du SPVM ou de contribuer à l'administration de la justice.

Un rapport intitulé *L'analyse descriptive de la prostitution de rue – Région Centre-sud de Montréal* a été déposé. Ce dernier repose sur l'analyse de questionnaires librement remplis par des personnes prostituées de rue. Les observations tendent à corroborer les tendances générales en Amérique du Nord et mettent en lumière certaines particularités propres à Montréal. Le rapport apporte également certains éclaircissements sur les motivations qui animent ces travailleurs du sexe et sur leur mode de vie. L'analyse a renforcé la nécessité d'œuvrer en partenariat et de poursuivre les nombreuses démarches de prévention de la prostitution des jeunes, notamment en milieu scolaire.

La Division a entrepris l'analyse du fonctionnement et de l'approche service concernant les boîtes d'appel à l'intérieur des centres d'enquête et à la Section des fraudes. L'analyse a constaté que la distribution des cartes d'appel aux unités du Service est constante et que la distribution des actions policières – prise de



décision, informations diverses, appelant non rejoint ou sans retour d'appel, référé au poste de quartier – est identique d'une année à l'autre. Afin d'évaluer la qualité du traitement des cartes d'appel, deux sondages ont été construits dans le but de communiquer avec des citoyens rejoints initialement par le SPVM ou non, ou pour lesquels il n'y pas eu de retour d'appel de la part du citoyen. La Division a fortement recommandé le maintien des boîtes d'appel comme mode d'intervention et a émis des propositions concrètes d'amélioration.

L'étude de 2001 intitulée *Les services supplétifs de sécurité et la Police de quartier* a servi de toile de fond pour une analyse intitulée *Impact des services supplétifs de sécurité publique sur le SPVM*. Les résultats de l'étude ont été déposés en novembre.

Fruit d'une recherche terrain de plus d'une année, le *Portrait montréalais de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales* a été déposé en décembre 2003. Le document présente des données quantitatives et qualitatives sur les victimes et les suspects ainsi que la réponse sociale et policière à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Colloques, groupes de travail externes, publications scientifiques

Trois conseillers de la Section de la recherche et de la planification stratégique ont présenté des conférences à certains ateliers thématiques du 31^e Congrès de la Société de criminologie du Québec ; alors que la Conférence scientifique de l'Association canadienne des sciences administratives a accueilli un conseiller à titre de conférencier.

Deux articles ont été publiés dans la *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique* de Genève :

« Insécurité et délinquance de rue : repenser la sécurité urbaine? » de Maurice Chalom et Michelle Coté et « Le cambriolage résidentiel : stratégies de prévention et d'intervention en Angleterre et en Amérique du Nord » de Georges-André Parent.

À l'invitation de la préfecture de police de Paris, une mission d'études des services de police de Paris a été conduite à l'été en partenariat avec d'autres chercheurs scientifiques et grâce au soutien du Centre d'analyse, de formation et d'intervention (CAFI), du Centre d'études et de recherche en sciences administratives (CERSA) et de l'Institut des hautes études en sécurité intérieure (IHESI).

Plusieurs conseillers ont animé ou donné des ateliers à l'intention de représentants politiques, sociocommunautaires et universitaires, notamment sur la police communautaire et les incivilités. Une présentation des résultats de la recherche sur les services de sécurité privés dans les corridors piétons du Montréal souterrain et du centre-ville a été donnée devant les membres du Réseau Info-Sécurité Montréal.

Deux conseillers de la Section de la recherche et de la consolidation ont participé aux quatre rencontres du Comité aviseur sur les pratiques policières, notamment sur les interventions en matière de jeunes contrevenants, les poursuites automobiles, l'Alerte Amber, les objets ou suspects contaminés,

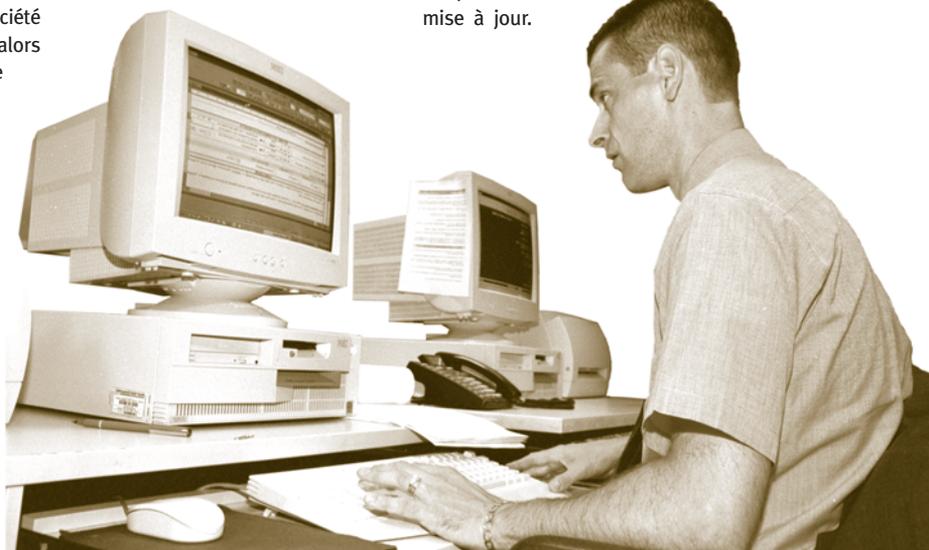
la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Développement et consolidation

La mise en place des résultats d'une analyse descriptive et évaluative de la Section de la sécurité routière et de la circulation (SSRC) en vue d'améliorer la prestation de service a débuté. Une analyse descriptive et évaluative des processus de gestion des documents et d'archivage au SPVM a également été produite, en collaboration avec une doctorante en gestion des connaissances de la Ville de Montréal. Cette analyse a permis d'identifier les lacunes et de proposer un système moderne et efficace pour les combler et répondre aux besoins du Service.

La création, le développement et la mise à jour des formulaires du SPVM assurent la bonne marche opérationnelle et administrative ainsi que le traitement et la transmission des informations au sein du Service et de la communauté. Cent trente-sept formulaires ont été traités et 140 réquisitions d'impression reçues.

La Section a créé ou maintenu à jour, en coopération avec les propriétaires des différentes procédures, des manuels de gestion administrative et opérationnelle en guise d'encadrement du personnel. En fin d'année, 145 documents du manuel *Mode de fonctionnement* ont fait l'objet de mise à jour.



Enfin, la Section a lancé un projet visant la production de ces manuels sur support informatique uniquement.

Éthique

Le projet pilote de formation en éthique destiné aux membres du SPVM et effectué en collaboration avec René Villemure de l'Institut québécois de l'éthique appliquée, a pris fin. Le projet a permis de préciser la formation qui sera offerte en 2004, soit un tronc commun pour l'ensemble des membres du SPVM, suivi d'un premier volet à l'intention des superviseurs et d'un deuxième à l'intention des cadres.

Entre temps, tous les cadres policiers et civils ont participé à l'une des cinq journées de sensibilisation à l'importance d'intégrer les notions de l'éthique au Service, animées par Robert Roy, professeur et éthicien à l'Université de Sherbrooke. Une période de sensibilisation à l'éthique d'une durée de quatre-vingt-dix minutes a été incorporée à la grille horaire de la formation destinée à toutes les recrues du Service. De plus, le SPVM maintient à jour un site intranet consacré à l'éthique à l'intention du personnel.

Planification et suivi budgétaire

Cette section a complété les estimations des revenus et dépenses 2003, a présenté les prévisions budgétaires 2004, qui incluent les impacts de l'optimisation de la Police de quartier, et a préparé le Programme triennal d'immobilisations 2004-2005-2006. Elle a de plus évalué différents scénarios liés au renouvellement de la convention collective des policiers. Une nouvelle codification comptable a été produite pour assurer la conformité des opérations financières à la nouvelle structure du Service. Dans le contexte des réductions budgétaires 2004, la Section a participé au Comité d'orientation sur la planification du budget de la Ville et a produit divers rapports internes d'analyse budgétaire sur la prestation des services du budget 2003. Dans le cadre des projets de prévention issus des produits de la criminalité, un comité de suivi budgétaire a été formé pour proposer des règles de partage que les autorités compétentes ont par la suite entérinées.



Affaires internes

Composée de la Section des enquêtes spéciales, de la Section des enquêtes internes et du Module de l'embauche, la Division des affaires internes effectue les enquêtes visant le personnel du Service de police de la Ville de Montréal ainsi que les vérifications de sécurité pour l'embauche du personnel policier et civil.

En 2003, la Division a reçu 4387 demandes d'enquêtes et de vérifications, réparties comme suit :

- 774** demandes d'enquêtes dont :
- 570** enquêtes de réputation concernant l'embauche de candidats policiers et civils (Module de l'embauche)
- 105** ouvertures de dossiers d'enquêtes spéciales
- 99** pour manquements disciplinaires (Section des enquêtes internes)
- 0** demande de recommandation visant une décoration méritoire (Section des enquêtes spéciales).
- 2231** demandes de vérification ayant trait au profil disciplinaire aux fins de promotion, de probation, de certificats de reconnaissance professionnelle, de citations, de décorations et de médailles de 20 et 30 ans de services distingués.
- 1382** demandes de vérification ayant trait aux vérifications de sécurité pour accès aux locaux du Service, ainsi que pour les cadets policiers, les brigadiers scolaires et les

demandes de corps policiers extérieurs.

Enquêtes spéciales

La Section des enquêtes spéciales est responsable des enquêtes criminelles qui visent un policier du SPVM ou de tout autre corps policier, à la demande du ministère de la Sécurité publique.

Durant l'année 2003, la Section a reçu 105 demandes d'enquête. Trente-quatre demeurent sous enquête et 71 ont été classées de la façon suivante :

	SPVM	Autres services de police
Dossiers avec mise en accusation	8	0
Dossiers classés inactifs ou non fondés ou sans mise en accusation	50	13

Déontologie

Le Commissaire à la déontologie policière du Québec a transmis 440 plaintes déontologiques concernant des policiers du Service de police de la Ville de Montréal. Le rôle du Module de la déontologie, qui relève de la Section des enquêtes spéciales, est de coordonner et d'assurer la transmission des éléments nécessaires aux enquêtes du Commissaire.

Loi sur la police

Assujéti à la *Loi sur la police*, le Service de police de la Ville de Montréal doit aviser le ministre de la Sécurité publique de toute allégation d'infraction criminelle commise par un membre de son personnel



policier (art. 286, 287 et 288). Le SPVM l'a fait à 60 reprises.

Le Service doit également se plier aux exigences de l'article 118 de cette loi. En tout, 238 policiers ont signalé un deuxième emploi. Aucun signalement n'a fait l'objet d'une enquête de conflit d'intérêt.

Enquêtes internes

Cette section enquête sur toute allégation provenant de superviseurs ou d'officiers cadres pour manquement au *Règlement 106-1 de la C.U.M.*, le code de discipline interne des policiers.

Enquêtes disciplinaires

En 2003, pour les 99 demandes d'enquêtes reçues, la Section des enquêtes internes a traité 66 dossiers de nature disciplinaire répartis comme suit :

- 42** dossiers faisant l'objet de procédures
- 15** dossiers sans mise en accusation (SMA)
- 9** dossiers traités à notre niveau

Pour la même période, 33 autres dossiers demeurent sous enquête.

Auditions disciplinaires

Les auditions disciplinaires découlent des dossiers traités et classés pour audition durant l'année et peuvent provenir de dossiers classés pour audition de l'année précédente. Trente auditions disciplinaires ont été tenues en 2003,



dont 8 devant un comité de discipline et 22 devant un officier de direction.

Pour les 60 chefs d'accusation portés contre les policiers du SPVM, il en est résulté 5 verdicts de non-culpabilité et 55 de culpabilité portant sur 42 policiers; les sanctions se répartissent comme suit :

- 42 suspensions totalisant 229 jours de suspension sans traitement
- 9 réprimandes
- 3 avertissements
- 2 mutations
- 1 rétrogradation
- 0 destitution

Note : la somme de cette répartition (57) diffère du total des verdicts de culpabilité (55) en raison de quatre accusations portées contre deux policiers par rapport aux sanctions reçues :

- coupable de *deux manquements* (art. 6 et 7d) pour une *seule sanction*, dont une suspension;
- coupable d'*un manquement* (art. 9) pour *trois sanctions* dont une suspension, une mutation et une rétrogradation;
- coupable d'*un manquement* (art. 9) pour *deux sanctions* dont une suspension et une mutation.

Sanctions selon l'article 49 du Règlement 106-1 de la C.U.M.

En regard de cet article, les 40 chefs d'accusations de culpabilité contre 31 policiers ont généré les sanctions suivantes :

- 15 réprimandes
- 13 avertissements
- 12 suspensions totalisant 24 jours de suspension sans traitement

Enquêtes en vue d'embauches

Sous la responsabilité de la Section des enquêtes internes, ce module a effectué 598 enquêtes de réputation pour l'embauche de personnel postulant policier et civil.

Ce module a également effectué 1382 enquêtes de sécurité de personnes pour différents motifs répartis comme suit :

- 901 vérifications de sécurité pour accès aux locaux
- 245 vérifications de sécurité pour stagiaires
- 131 vérifications de sécurité pour cadets policiers
- 88 vérifications pour brigadiers scolaires
- 17 vérifications pour corps policiers extérieurs



Direction de la gendarmerie

Dans le cadre de l'administration budgétaire de ses unités, la Direction de la gendarmerie a entrepris, au cours de 2003, une démarche globale d'amélioration. Malgré le débordement occasionné par les différents services d'ordre d'envergure, les efforts consentis ont permis de contenir le déficit.

Sécurité routière et circulation

Le bilan annuel des collisions fatales est passé de 50 décès en 2002 à 48 en 2003. Il s'agit du deuxième meilleur bilan routier de la Ville de Montréal au cours des sept dernières années, sous la barre des 50 décès. En matière de constats d'infraction, on remarque une hausse de 6 % par rapport à 2002.

Au cours de l'opération *PAS-alcool*, menée en mai et en décembre, le SPVM a effectué 341 contrôles routiers au cours desquels les policiers ont interpellé 34 061 conducteurs, dont 550 ont été soumis à l'appareil de détection et 111 accusés d'avoir conduit avec plus de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang.

Enfin, le SPVM a de nouveau participé activement à l'*Opération Nez rouge*, analysant 2 516 formulaires d'offres de service de bénévoles, soit 20 % de plus que l'année dernière. De ce nombre, 22 formulaires ont dû être refoulés en raison de dossiers criminels. Le SPVM a également été l'hôte d'une soirée au cours de laquelle des employés du Service ont œuvré à titre de bénévoles.

Prévention et relations communautaires

En avril 2003, la Section de la prévention et des relations communautaires a lancé le recours aux rencontres de sensibilisation comme outil de prévention sur le terrain, lors d'activités telles que la Marche contre la guerre en Irak. Par le biais des relations communautaires, l'outil vise à sensibiliser les participants et les organisateurs de tels événements au comportement souhaité afin de prévenir les débordements et d'assurer la sécurité. Cette pratique s'est avérée un succès et a permis de renforcer les liens, tout en maintenant l'ordre public.

Au mois d'octobre, à la suite d'une problématique d'approche douteuse d'enfants sur le territoire, la Section et les unités du Service se sont réunies avec plusieurs acteurs sociaux – écoles, brigadiers scolaires, parents, Service de transport de Montréal, Parents-Secours, etc. – afin de sensibiliser les enfants et tous les intervenants qui gravitent dans leur entourage. Résultat concluant puisqu'une véritable chaîne de sécurité a été créée autour des enfants et que le niveau de vigilance a augmenté considérablement. De plus, les enfants qui se sont trouvés dans de telles circonstances ont mis en pratique les conseils de sécurité prodigués en prévention, veillant ainsi à leur propre sécurité.

Sur le plan opérationnel

En 2003, la visibilité et la présence policière sur le terrain ont primé. Le personnel de la Section de l'intervention jeunesse (SIJ) a patrouillé les métros, les parcs et les écoles de manière à se rapprocher des jeunes. Une responsabilité géographique a été attribuée à chaque agent de la SIJ en vue de faciliter le traitement des problématiques jeunesse dans les postes de quartier. On a pu ainsi constater que les agents de la SIJ ont effectué plusieurs interventions.



tions (avec la collaboration de la SPRC et du MAS) en appui aux postes de quartier et à différents partenaires internes et externes. Citons par exemple la participation à la clinique provinciale d'identification des enfants, en collaboration avec les restaurants MacDonald's; la présence de policiers pour assurer la sécurité des enfants près des écoles lors des opérations *Reentrée scolaire* et *Enlèvement d'enfants* de même que lors de manifestations étudiantes à la suite du lancement de la guerre en Irak.

Service à la clientèle - SAGA - au 31 décembre 2003

Catégorie	Nbre d'alarmes fondées	Nbre d'alarmes non fondées	Montant perçu en raison d'alarmes non fondées (\$)	Montant perçu en raison d'alarmes non fondées du 12-05-97 au 31-12-03 (\$)
Cambriolage	2 209	43 351	1 777 540	14 476 573
Braquage	471	2 089	621 588	5 018 438
Total	2 680	45 440	2 399 128	19 495 011

Gendarmerie

Les données opérationnelles

Le traitement des appels de service à la Division de la logistique d'intervention

En 2003, le personnel de la Division de la logistique a traité 865 874 appels de service, dont 486 865 appels urgents, 165 755 non urgents et 213 254 appels reçus au 280-2222, la ligne téléphonique réservée aux appels qui ne nécessitent pas d'intervention policière immédiate.

Le temps moyen de réponse à un appel urgent (code de priorité 1) par les patrouilleurs du Service a été de 6,0 minutes en 2003. Voici la répartition pour les cinq dernières années :

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Moyenne globale (min)	7,5	6,4	6,2	5,8	6,1	6,0

Appels pour colis suspects

En 2003, le Service de police a reçu 33 appels pour colis suspect avec déplacement de l'escouade technique, dont 5 ont dû être désamorcés.

Année	Nbre d'appels pour colis suspect	Désamorçage	Explosion
2003	33	5	2
2002	52	23	2
2001	59	22	0
2000	69	25	4
1999	103	42	3

Coups de feu

Au cours de l'année 2003, il y a eu 8 incidents où 15 coups de feu ont été tirés par des policiers.

Nombre d'incidents	Nombre de coups	Type ou raisons du coup	Dispositions de l'enquête
1	5	Suspect armé	Arrestation du suspect
1	1	Suspect armé	Arrestation du suspect
1	1	Arrestation de suspect	Enquête en cours
2	4	Euthanasie animal blessé	Destruction de l'animal
2	3	Chiens dangereux	Animal neutralisé
1	1	Coup de feu involontaire	Nouvelle procédure en place

Lors d'un événement, un suspect a été atteint par un coup de feu d'une policière. En tout, 5 coups de feu ont été tirés. Le suspect avait une arme chargée dans sa main et ne répondait pas aux ordres des policiers lorsqu'il déambulait dans les rues d'un secteur résidentiel. Il a été arrêté et accusé.

Lors d'un autre événement, un policier a tiré un coup de feu en direction d'un suspect armé sans toutefois l'atteindre. Ce dernier a été mis en état d'arrestation.

Lors d'un autre événement, un policier a fait feu en direction d'un suspect sans l'atteindre. Une poursuite en véhicule s'en est suivie et le

suspect a été arrêté. Un seul coup de feu a été tiré, il n'y a eu aucun blessé et une enquête est en cours.

Lors de 2 autres incidents, les policiers se sont servis de leur arme pour abattre des chevreuils blessés. À cet effet, ils ont dû tirer deux coups de feu par événement.

Lors des deux incidents impliquant des chiens dangereux, la première fois deux coups de feu ont été tirés et le chien a été blessé. La deuxième fois, un coup de feu a été tiré et a atteint le collet du chien sans le blesser et a mis fins aux attaques sur les policiers.

Enfin, à une occasion, un coup de feu a été tiré involontairement pendant qu'un policier du Service technique neutralisait une vieille arme à feu qu'il ne croyait pas fonctionnelle en raison des pièces manquantes.



Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nbre de poursuites	38	38	32	66	138	122	142	128	142
Nbre de suspects tués	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Nbre de suspects blessés	7	8	8	12	16	12	3	9	8
Nbre de policiers tués	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de policiers blessés	5	4	2	4	6	6	3	2	3
Nbre de citoyens tués	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Nbre de citoyens blessés	-	-	-	-	6	3	11	3	2
Accidents - véhicules du Service	15	12	15	19	33	15	18	15	12
Accidents - véhicules de citoyens	-	-	-	-	-	-	-	-	46

Poursuites automobiles

Au cours de l'année, 142 poursuites sont survenues sur le territoire. De ce nombre 89 ont été jugées conformes ; 25 ont été annulées en cours de route par le superviseur en fonction; et 28 sont sous études. Ces poursuites ont occasionné 58 accidents au cours desquels 8 fuyards et 3 policiers ont été blessés légèrement.

Services d'ordre et manifestations

En 2003, la direction de la Gendarmerie, par le biais de la Section de la planification opérationnelle, a coordonné 974 services d'ordre. Parmi ceux qui ont requis un grand déploiement, on compte :

- l'« Échec à la guerre » (8 manifestations) (800 policiers au total);
- le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP ; 270 policiers);
- Carifesta (260 policiers);
- l'Organisation mondiale du commerce (plus de 2000 policiers sur 3 jours);
- Diversité (367 policiers sur 2 jours);
- la Journée nationale de perturbation des lieux de travail (11 décembre) (600 policiers);
- le conflit des cols bleus (15 manifestations) (900 policiers au total).

Le service d'ordre pour les rencontres de l'Organisation mondiale du commerce a été l'un des faits marquants de 2003. Lors du mini-sommet organisé par le ministre Pierre S. Pettigrew à Montréal, le SPVM a mis en place un service d'ordre majeur et a établi un périmètre de sécurité autour de l'hôtel Sheraton afin d'assurer la sécurité des participants. Un grand nombre d'effectifs ont été déployés pour contrôler toute manifestation et minimiser la portée de l'événement sur les activités quotidiennes des citoyens.

La fin de l'année a aussi été marquée par la Journée nationale de perturbation des lieux de travail, organisée par les grands syndicats et qui avait pour but de manifester contre la réingénierie de l'État proposée par le premier ministre du

Québec Jean Charest. Lors de cette journée, le SPVM a déployé plus de 600 policiers de manière à gérer toute action qu'auraient pu prendre les syndiqués dans les différents secteurs. Tout s'est bien déroulé.

Structure jeunesse

L'année 2003 a servi à consolider les modes de fonctionnement de la Section de l'intervention jeunesse (SIJ). Les mécanismes de contrôle et de communication instaurés en 2003 ont permis de clarifier les attentes du personnel et ont conduit à une meilleure collaboration avec les autres unités de même qu'avec les partenaires externes. La SIJ a donc pu davantage remplir le volet de son mandat qui consiste à appuyer les postes de quartier aux prises avec des problématiques jeunesse.

Utilisation du Capsicum

	2000	2001	2002	2003
Utilisation fondée	213	159	167	135
Utilisation non fondée	7	4	5	1



Direction des enquêtes

Crimes majeurs

Homicides

Les circonstances entourant les 42 homicides survenus en 2003 se répartissent comme suit :

- 5 événements de drames familiaux, passionnels et conjugaux
- 3 événements liés à des dettes d'argent et jalousie
- 14 événements liés à des querelles, des disputes et des altercations
- 9 règlements de compte entre différents groupes liés aux guerres de gangs
- 3 événements liés à des délits (vols et agressions sexuelles)
- 8 motifs inconnus

Les enquêteurs ont résolu 24 cas de l'année en cours et 8 d'années antérieures, un taux de réussite à 76,2 %, par rapport à la moyenne de 71 % de la dernière décennie. Des accusations ont été portées contre 31 individus, dont 16 de meurtre au premier degré, 12 de meurtre au deuxième degré, et 3 d'homicide involontaire. Cinq dossiers ont été fermés sans mise en accusation.

Vols qualifiés - institutions financières et maisons de change

La Section des vols qualifiés a traité 154 dossiers, dont 70 % concernaient des vols qualifiés commis dans des institutions financières et des maisons de change. Cinquante-quatre pour cent des dos-

siers ont été résolus. Les autres enquêtes ont porté sur différents types d'événements, tels attaques de transporteurs, incidents de personnes barricadées, prises d'otages et enlèvements.

Le nombre de vols qualifiés est passé de 111 en 2002 à 83 en 2003. Cette diminution de près de 25 % est attribuable en grande partie au travail par concentration et au suivi des dossiers de cour des prévenus relativement au respect de leurs conditions de remise en liberté. Depuis l'an 2000, les vols avec violence, toutes catégories confondues, sont à la baisse sur le territoire. Les vols qualifiés dans les institutions financières ne font pas exception à la règle. Il en est ainsi dans plusieurs grandes villes canadiennes.

Agressions sexuelles

Parmi les 1 798 dossiers traités durant l'année, 1 531 concernaient des victimes mineures et des adultes.

Dans le cadre de l'application de l'entente multisectorielle entre les ministères de la Justice, de la Sécurité publique, de la Santé et de l'Éducation ainsi que de divers organismes sous leur direction, la Division des agressions sexuelles a traité 915 dossiers. L'entente favorise la concertation des divers intervenants sociojudiciaires dans le but d'assurer une réponse adéquate, continue et coordonnée aux besoins d'aide et de protection de l'enfant.

Dans le cadre du projet pilote sur l'encadrement et le suivi des délinquants sexuels sur le territoire de Montréal, la Division des agressions sexuelles a traité 35 cas en collaboration avec les Services correctionnels.

Les dossiers liés à la drogue du viol GHB, quant à eux, représentent 1,6 % des cas.

Crimes contre la propriété

Les crimes d'incendie sont passés de 822 en 2002 à 826 en 2003. De ce nombre, 197 ont eu lieu dans des véhicules et 629 dans des immeubles. Malheureusement, 22 personnes sont décédées lors de ces incendies.

Fait nouveau cette année : les crimes commis à l'aide de cocktails Molotov. On a ainsi relevé 23 événements sous ce chef, sans toutefois pouvoir établir de liens entre eux. Depuis juin 2003, les incendies dans les véhicules sur le territoire de Montréal ont été centralisés à la Section des incendies criminels.

Crime organisé

Produits de la criminalité

Les interventions de cette section visent principalement à réduire les avoirs des organisations criminelles afin de limiter l'incidence de leurs actions tant en matière de crimes violents que d'infractions criminelles acquiescives. Au cours de 2003, une somme de 3 030 303 \$ en argent a été saisie en vertu du *Code criminel*, pour un montant total de 4 306 848 \$ en transit dans le compte du procureur du Québec. Cette somme doit faire l'objet de jugements de la Cour.

Pour ce qui est des sommes saisies antérieurement, un montant de 563 196 \$ a été confisqué de façon définitive en 2003. Cette somme fera l'objet du partage entre le Conseil du Trésor et le SPVM, conformément aux protocoles établis par le gouvernement du Québec.

Les enquêtes ont mené à la saisie de 10 immeubles, dont 8 ont été confisqués, et à la confiscation de 14 véhicules. Les montants redevables au SPVM seront ultérieurement déterminés par le prix de vente de ces biens.



ACCES

Le projet ACCES (Action concertée contre l'économie souterraine) se partage en deux catégories : l'inspection systématique d'endroits licenciés et les enquêtes sur la contrebande du tabac et de l'alcool. En lien avec la première catégorie, les enquêteurs ont effectué 1 826 inspections dans les endroits licenciés, dont 13,8 % étaient en infraction ; ils ont saisi 5 000 contenants totalisant 2 576 litres de boissons alcooliques et ont déposé 346 accusations en vertu d'infractions à la *Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques*.

Sur le plan des enquêtes en matière de contrebande d'alcool et de tabac, les enquêteurs ont ouvert 37 dossiers qui ont mené à l'accusation de 47 personnes sous 96 chefs d'accusation en vertu du *Code criminel* et des lois provinciales. En ce qui concerne les boissons alcooliques, 54 047 contenants ont été saisis pour un total de 34 777 litres d'alcool. En matière de tabac, 815 cartouches de cigarettes, 20 339 sacs de tabac et 65 925 livres de tabac ont été saisis. Les

enquêtes ont aussi permis la saisie de 701 443 \$ en espèces et de 16 véhicules.

Infiltrations

Les 660 demandes de collaboration et d'assistance ont généré 1 333 interventions de la part d'agents d'infiltration.

Stupéfiants

En plus de veiller à la gestion et à la destruction des drogues saisies par les unités du Service, les enquêteurs ont porté des accusations de possession simple de stupéfiants dans 1 674 dossiers et ont traité 84 dossiers FX-PX (fausses ordonnances - fausses prescriptions). Ils ont fermé 2 748 dossiers par destruction des différentes drogues, sans toutefois porter d'accusations.

Antigang

Le Module de l'antigang a ouvert 160 dossiers, dont 140 ont été réglés. Les enquêteurs ont effectué 157 arrestations dont 19 dans le cadre du projet *Apache* qui visait le groupe de motards criminalisés Hells Angels. Le projet *Arbitre*, quant à lui, visait une organisation de prêts usuraires et a mené à 17 arrestations. À eux seuls, ces projets se sont soldés par 44 perquisitions.

Identification judiciaire

En 2002, la Division de l'identification judiciaire a répondu à 8 305 sorties de scènes de crime. Quelque 450 personnes ont été identifiées grâce à l'analyse d'empreintes digitales.

Dans le cadre du projet mini-trousse, la participation des policiers des postes de quartier a permis de déceler 481 empreintes positives sur les lieux d'un délit, à comparer à 658 en 2002, une baisse de 27 %. Le projet mini-trousse vise à former et à sensibiliser les policiers des postes de quartier au décellement et au prélèvement d'empreintes digitales sur les lieux du délit. L'agent de quartier qui utilise la mini-trousse agit comme personne-ressource auprès des policiers de son poste. On a dénom-

bré 1 109 prélèvements d'échantillon du code génétique (ADN) en 2003 contre 1 317 en 2002.

Dans le cadre du projet de remplacement de la Galerie de photos, le choix du fournisseur a été arrêté et le projet est à l'étape finale de développement. La mise en fonction de cette nouvelle galerie est prévue pour juin 2004.

Lors de la conférence internationale des usagers Printrak en matière d'identification par empreintes digitales, la Division de l'identification judiciaire a reçu le premier prix du concours de l'empreinte inusitée.

Fraudes

La Section des fraudes de la Division des crimes économiques a enregistré 7 362 événements, soit une légère hausse par rapport aux 7 292 dossiers ouverts en 2002. Les 1291 fraudes qui dépassent les 6071 fraudes répertoriées dans la partie *Évolution de la criminalité* sont reliées à la catégorie supposition de personnes, c'est-à-dire de vols d'identité, dont s'occupe cette section depuis juillet 2003. Les enquêteurs ont travaillé sur deux groupes organisés d'importance à même les projets *Finaud* et *Réno*. Ces interventions ont contribué à réduire le nombre de pertes enregistrées par les institutions financières de 73 millions en 2003.

Transition vers la nouvelle cour municipale de Montréal

L'année 2003 fut marquée par la réorganisation de la Liaison Cour municipale de Montréal, qui a mené à la fermeture des 23 cours municipales du territoire et à la création de 7 nouveaux points de service.



Direction du support administratif

La Direction du support administratif a travaillé de très près avec les divers groupes centraux de support de la Ville de Montréal afin de développer des partenariats d'affaires. La démarche d'optimisation de la Police de quartier, les négociations avec l'ensemble des groupes d'employés de la Ville, des événements ponctuels comme les rencontres de l'Organisation mondiale du commerce, le déploiement du plan de développement professionnel des policiers, le changement de l'arme de service, le plan de préparation au terrorisme, demeurent en toile de fond.

Ressources humaines

C'est en poursuivant les orientations contenues dans la stratégie globale des ressources humaines que l'ensemble des activités suivantes ont été réalisées.

Le Programme d'aide au personnel policier a obtenu une distinction dans la catégorie Équipe action prolongée lors de la Soirée de l'excellence. En termes de soutien aux employés et aux gestionnaires, notons le traitement de 710 appels, l'ouverture de 225 dossiers, 2 242 entrevues cliniques et la gestion de 122 situations de crise, une augmentation de 58 % par rapport à 2002.

Sur le plan de la reconnaissance et de la valorisation du personnel, l'équipe du Programme d'accès à l'égalité, des droits de la personne et de la qualité de vie au travail a poursuivi ses efforts afin d'obtenir la reconnaissance, à juste titre, du travail effectué par le personnel du Service et l'identification des plus méritants.

Dans le cadre des activités de reconnaissance corporative, on a remis 108 certificats de reconnaissance professionnelle aux policiers quittant le Service pour leur retraite, 4 citations d'excellence, 294 plaquettes et épinglettes de reconnaissance de l'ancienneté, 7 prix de l'excellence et 4 citations de reconnais-

sance du directeur. On a aussi organisé une Soirée de l'excellence et du partenariat.

On a également porté attention aux reconnaissances externes, alors que le Service a soumis des candidatures pour les prix suivants : le Prix de la sécurité publique 2004, le Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes 2003, le Prix au civisme 2003, le Certificat du mérite civique et enfin, le *Community Policing Award 2003*.

Développement professionnel

Le Service a complété les activités de soutien à une utilisation optimum du logiciel SIGAL, à savoir l'élaboration de plusieurs guides d'utilisation et la tenue de multiples séances de formation. Il a également réalisé des activités de développement et trois ateliers d'information carrière.

Par ailleurs, le développement professionnel comprend aussi la poursuite du programme aspirant commandant, du programme de développement qui s'adresse aux assistants directeurs, et l'élaboration d'un nouveau programme pour les inspecteurs et les inspecteurs-chefs. Le Service accompagne ainsi tous les nouveaux cadres policiers afin de les aider à acquérir les habiletés nécessaires à l'exécution de leurs nouveaux rôles.

Sur le plan de l'appréciation du rendement, les profils et les formulaires de près de 75 fonctionnaires ont été insérés

dans SIGAL, alors que le Service a accordé un encadrement et un soutien constants aux unités par l'entremise de ce système. Après avoir révisé le programme d'appréciation du rendement des cadres policiers de fond en comble en vue de son entrée en vigueur en 2004, le Service l'a présenté aux cadres.

Santé et sécurité

À la suite de l'enquête et de l'analyse d'un accident de travail survenu lors d'un contrôle de circulation, des démarches ont été entreprises en vue d'établir des méthodes de travail efficaces et sécuritaires destinées aux policiers patrouilleurs devant intervenir sur la voie publique pour diriger, accélérer ou dévier la circulation.

Une formation en santé et sécurité du travail a été donnée aux nouveaux contingents de policiers et de superviseurs. Une deuxième formation en matière d'enquête et d'analyse lors d'un accident de travail a été donnée aux équipes locales en santé et sécurité du travail.



Support administratif

Les règles de sécurité qui entourent le fonctionnement des salles de tir ont été revues, avec une attention particulière aux niveaux sécuritaires en termes de bruit et de présence de plomb. Les instructeurs de tir ont subi un test de plombémie et un audiogramme, sous la surveillance du médecin préventionniste de la Direction de la Santé et de la Sécurité du travail de la Ville de Montréal.

Dans le but d'accroître la sécurité des policiers à bord des véhicules, en collaboration avec l'École nationale de police du Québec et l'Association paritaire secteur affaires municipales, le SPVM a participé à l'élaboration d'une vidéo de sensibilisation sur l'importance du port de la ceinture de sécurité, dont le dévoilement est prévu en février 2004. À cet égard, plusieurs autres corps policiers ont manifesté un intérêt à participer au projet.

Formation

La Section de la formation a encadré de façon efficace les compétences policières sur le plan de la patrouille-gendarmerie, des enquêtes et de la gestion. La politique de remboursement des frais de scolarité favorise les études universitaires, et le SPVM a actuellement à son actif plus de 750 diplômés parmi le personnel policier de tous les grades. En 2003, le Service a remboursé les frais scolaires de 946 policiers, pour un montant de 297 000 \$.

Dans un souci de maintenir les connaissances du personnel au plus haut niveau possible, la participation à la formation s'est traduite par plus de 29 420 jours/personnes. Parmi les activités réalisées, on note la formation des superviseurs, des commandants et des sergents-détectives ; la formation au nouveau pistolet et au maintien des compétences au tir ; et la formation sur les agressions physiques graves. Les habiletés de supervision et de gestion ont été renforcées par des formations en créativité, en habiletés

politiques, en gestion de projet et du changement ainsi qu'en relations avec les médias.

Information policière

Le Module du service à la clientèle a répondu à quelque 157 000 appels, a collaboré au projet *Alerte Amber du Québec* et a mené des enquêtes sur 14 858 personnes, pour un total de 104 303 vérifications effectuées dans le cadre de divers protocoles d'entente. Le Module a ainsi analysé 2 516 formulaires d'inscription pour l'*Opération Nez rouge*, une augmentation de 23,6 % par rapport à 2002.

De plus, le Module du support aux usagers a dispensé 1 888 heures de formation sur l'ensemble des systèmes informatiques du Service, dont une formation intitulée *Gestion de la détention*.

Le Module des archives a élargi sa mission pour englober la gestion de documents à la suite du dépôt auprès de la Direction du Rapport sur la réingénierie des archives et portera dorénavant le nom de Module de la gestion de documents. À ce nouveau titre, le Module a mis en place un dépôt de documents semi-actifs dont pourront bénéficier les unités du Service.

Technologie

Dans le cadre de son rôle de soutien aux opérations, la Section de la technologie a mis en place et exploité les systèmes de retransmission vidéo et hertzienne lors des services d'ordre, a implanté un site de radiocommunications additionnel dans le secteur nord-est de l'île ainsi qu'un nouveau système

d'écoute électronique. Elle a également procédé à la mise à niveau des systèmes de surveillance vidéo pour les unités Services aux cours et Uniformes.

Fort de son expertise en ce domaine, la Section a participé activement aux travaux pour le développement d'un plan straté-



gique de radiocommunications pour la Ville de Montréal ainsi qu'à l'implantation d'un nouveau système radio pour le Service de sécurité incendie de Montréal.

La Section de la technologie a reçu un mandat supplémentaire, soit celui de coordonner les aménagements dans les immeubles occupés par le SPVM. À ce titre, elle a notamment renforcé la gestion et le con-

Support administratif

trôle de la sécurité des accès, planifié les travaux requis dans le cadre de l'optimisation et élaboré les protocoles de services avec les autres composantes de la Ville pour les volets immobiliers, entretien et services connexes.

Sécurité et intégration des données

La SSID a mis l'accent sur son rôle-conseil et de soutien auprès des différentes unités du Service et a mis en place de nouveaux outils pour actualiser et améliorer l'efficacité.

L'implantation d'un nouveau système de facturation au Module de la gestion de documents, le développement d'un suivi et d'une nouvelle facturation pour la Section de la commercialisation afin d'améliorer les services offerts aux citoyens en sont des exemples.

De plus, la SSID a apporté des ajustements sur différents systèmes sur une base continue, accentuant ainsi son rôle de support en gestion des données au sein du Service. Le rôle-conseil de la Section a été des plus marqués dans le dossier de l'optimisation, lors d'ajustements importants requis pour plusieurs systèmes, comme la gestion du personnel, la gestion financière et les outils de communication.

Armurerie

Cette unité a procédé à la distribution de 3 000 pistolets Walther 9 mm, 2 000 000 de munitions de pratique ainsi que 180 armes spécialisées.

En plus, elle a veillé à la destruction de deux tonnes de munitions provenant de la chambre des effets. La vente des 2 670 vieux revolvers a permis de récupérer 347 100 \$.

Le personnel de l'Armurerie, par son expertise, a collaboré activement à plusieurs dossiers du Service, dont le déploiement de la nouvelle arme, l'ergonomie du ceinturon, le bâton télescopique et la prise en charge, par la Section de la technologie, de l'entretien des rameneurs électriques des salles de tir. Dans le cadre de la commercialisation des services, la Section a procédé à l'entretien et à la réparation d'environ 300 armes provenant de quinze corps de police. Enfin, par son partenariat avec la Sûreté du Québec, l'unité gère l'armement de la SQ à raison d'une journée/semaine.

Parc automobile

La Section du parc automobile a acquis 199 véhicules de tous genres, a disposé de 114 véhicules par le biais de la vente aux encans de la Ville de Montréal, et a assuré la gestion et l'entretien des 995 véhicules utilisés pour les opérations policières.

Tous les véhicules des postes de quartier ont été équipés de nouveaux supports en vue du déploiement de SITI-2 au printemps 2004. Afin de répondre aux normes courantes, les camions servant à la plongée et au désamorçage des bombes ont été réaménagés.

Le Parc automobile a aussi procédé au blindage des réservoirs à essence de tous les véhicules Crown Victoria du Service afin de les rendre sécuritaires contre les risques d'incendie. Enfin, le nouveau régime d'assurance pour les véhicules qui se déplacent hors Québec permettra des économies annuelles de plus de 15 000 \$.

Uniformes

La Section des uniformes a mis en place cette année la pratique de négocier des contrats sur plusieurs années. Huit contrats de plus d'un an ont ainsi été octroyés, ce qui a permis une économie moyenne de 6,7 % par rapport aux coûts engagés en 2002.

La Section a développé et normalisé quinze nouveaux produits pour les besoins policiers. En plus, de nombreux achats et la distribution de matériel ont été effectués tout au long de l'année pour des projets opérationnels tels que les rencontres de l'Organisation mondiale du commerce. La commande annuelle destinée à l'ensemble des policiers, qui représente plus de 43 000 vêtements / articles, a été complétée au quatrième trimestre.

Enfin, la Section a entrepris la désignation, la codification et le transfert de tous les articles en magasin en prévision de l'inventaire annuel de décembre.



Le Conseil de direction au 31 décembre 2003

Membres

M. Michel Sarrazin
Directeur du Service

M. Yves Charette
Directeur adjoint
Direction de la gendarmerie

M. Marc St-Laurent
Directeur adjoint
Direction des enquêtes (F/S)

M. Jacques Lelièvre
Assistant directeur
Bureau de l'administration
Direction de la gendarmerie

M. Pierre-Paul Pichette
Assistant directeur
Bureau de la gestion
opérationnelle
Direction de la gendarmerie

M. Jean-Guy Gagnon,
Assistant directeur (F/S)
Bureau de la gestion opéra-
tionnelle
Direction des enquêtes

M. Mario Gisondi
Assistant directeur (F/S),
Bureau de l'administration
Direction des enquêtes

M. Jean-Yves Michaud
Assistant directeur
Direction du support administratif

Mme Diane Bourdeau,
Assistant directeur
Division de la planification
stratégique et budgétaire

M^e Suzanne Bousquet
Assistant directeur
Chef de division
Division des affaires juridiques

M. Marc Parent
Assistant directeur (F/S)
Adjoint au directeur et
Chef de la Division des
affaires corporatives

M. Yves Surprenant
Inspecteur-chef
Section des communications

M. Richard Boyer
Directeur
Centre d'urgence 9-1-1 et
Bureau du taxi

M. François Landry
Chef de division
Division des ressources humaines

Mme Francine Chometon
Assistante administrative,
Bureau du directeur

Ont quitté le Service pour la retraite en 2003

M. Serge Gascon
Directeur adjoint
Direction des enquêtes

M. Michel Beaudoin
Assistant directeur
Division des affaires corporatives

M. Gilles Derouin
Inspecteur-chef
Bureau du directeur

Crédits

**Produit par la Section des communications stratégiques
Service des affaires publiques**

1441, rue Saint-Urbain, 6^e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6

Gestion de projet, coordination, rédaction et révision

Louise Boisclair, M.A.

Conseillère en communication - affaires publiques
Section des communications stratégiques

Collaboration à la recherche et rédaction

Francine Chometon

Assistante administrative
Bureau du directeur

Nathalie Pelletier

Assistante administrative
Direction de la gendarmerie

Giovanni DiFeo

Commandant
Direction des enquêtes

Josée Larivée

Assistante administrative
Direction du support administratif

Gilbert Cordeau, Ph. D.

Conseiller en planification
DPSB

Pierre Desjardins

Chef de section
DPSB

Lynn Pelletier

Responsable de la statistique
Section de l'information policière

Gilles Lelièvre

Inspecteur-chef
Division des affaires internes

Coordination graphique

Norman Hogue

Graphisme

Ville de Montréal

Moyens de communication
Studio de design graphique

Photographies

Division de l'identification judiciaire

ISBN : 2-7647-0366-X

Dépôt légal Bibliothèque du Québec,
Bibliothèque du Canada

Mai 2004. Disponible sur le site
Internet : www.svvm.qc.ca.

Also available in English.

